



REPUBLIQUE DU BENIN

.....
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
.....

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)
.....

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)
.....

MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS
ASSOCIES AUX DIPLOMES DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN
SCIENCES DE GESTION

OPTION : Gestion

spécialité : Comptabilité, Audit et
Contrôle de Gestion (CACG)

THEME

ANALYSE DE L'EFFET DES CREDITS OCTROYES PAR
LES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE DANS
L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES
BENEFICIERES : CAS DE LA CLCAM DE GODOMEY

Réalisé et présenté :

TCHOU Chantal

&

TCHOU C. Gédéon

Sous la direction de :

Maitre de stage :

Maître de mémoire

Mme ATTY Charlotte

Dr. YESSOUFOU A. Liamidi

Chef d'agence CLCAM Godomey

Enseignant à la FASEG (UAC)

Année Académique : 2014-2015

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion d'Abomey-Calavi n'entend donnée aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACES 1

En signe de reconnaissance et de gratitude, je dédie cette œuvre à:

- Mon père TCHEOU Rigobert pour ses peines et souffrances dans l'instruction de tous un chacun de nous ;
- Ma mère AMEGBETO Jacqueline pour ses soutiens indéfectibles ;
- Mes frères et sœurs, tantes et amis pour toute leur affection et attention à mon égard, considérer ce travail comme notre œuvre commune.

TCHEOU Chantal

DEDICACES 2

Je dédie cette œuvre à :

- mon feu père TCHEOU K. Gilbert ;
- ma mère MOUZOUN Akouavi, pour ses ultimes sacrifices à mon égard et son souci permanent de me voir devenir quelqu'un,
- mes frères et sœurs amis et connaissances ;

TCHEOU Gédéon

REMERCIEMENTS

Avant tous propos, nous tenons à présenter nos sincères remerciements et notre profonde gratitude à DIEU le père tout puissant, notre plus grand soutien pour son amour, sa fidélité et sa grâce renouvelée.

Ce mémoire, reste aussi le fruit d'une adjonction d'assistance et d'encouragement de la part de plusieurs personnes qu'il nous soit permis de remercier :

- Professeur **Charlemagne B. IGUE**, Doyen de la FASEG ainsi qu'à l'administration et aux enseignants de la faculté pour nous avoir donné l'opportunité d'accéder à une formation de qualité ;
- Dr **YESSOUFOU Liamidi**, notre maitre de mémoire qui n'a aménagé aucun effort pour suivre ce travail avec nous et dont les conseils ont servi de boussole à ce mémoire ;
- Mme **Charlotte ATTY**, notre tuteur de stage, chef d'agence de la CLCAM de Godomey
- A tout le corps professoral de la **FASEG**
- Mr Gilbert AMEGLETO, grâce à qui nous avons trouvé ce stage ;
- Tous **les membres du jury**, pour avoir accepté d'apprécier ce travail ;
- Tout le **personnel de la CLCAM-Godomey**, pour leur franche collaboration
- A tout ceux qui de prêt ou de loin nous ont contribué a ce chef d'œuvre.

Chantal TCHEOU & Gédéon TCHEOU

Résumé

La création des IMF fait partie de la politique du gouvernement béninois à la réduction de la pauvreté. C'est ainsi que l'une des missions de la CLCAM de Godomey est de promouvoir les conditions de vie de leurs membres en utilisant l'épargne que les banques affectent aux besoins de crédit sur la population à faible revenu. Il serait donc important que la politique de crédit soit bien étudiée par les IMF, d'autant plus que celle-ci constitue l'une des sources de financement du pays. Nous avons donc voulu voir si les services de micro finance offerts par la CLCAM de Godomey sont-ils accessibles aux peuples qui n'ont pas accès aux banques commerciales et vérifier si les crédits octroyés aux membres contribuent à l'amélioration des conditions de vie de ses derniers.

Ainsi donc les technologies de collecte des données et l'analyse des informations collectées nous ont permis de cerner l'effet des crédits octroyés par les IMF au développement économique des bénéficiaires.

Sur la base donc des résultats de nos études, nous pouvons affirmer d'une part que la contribution du crédit a été significative dans presque tous les domaines et les conditions d'accès au crédit ne sont pas favorables à tous les demandeurs de crédits

MOTS CLES : IMF ,CLCAM, Crédit , Epargne, populations, Revenu

Summary

The creation of micro finance institutions is part of the policy of the government of Benin in the reduction of poverty. It is as well that one of the missions of the CLCAM of Godomey is to promote the living conditions of their members using the savings that the bank affects to the credit needs on the low-income population. It would therefore be important that the credit policy is well-studied by the micro-finance Institutions, especially as it is one of the sources of financing of the country. So we wanted to see if the services of micro-finance offered by the CLCAM of Godomey are they accessible for people who do not have access to commercial banks and check if the credits granted to the members contribute to the improvement of the living conditions of his last.

Thus, the technologies of data collection and analysis of the information collected allowed us to identify the effect of credit granted by micro-finance institutions to the development under economic beneficiaries.

On the basis therefore of the results of our studies, we can say that the contribution of the credit has been significant in almost all of the conditions of access to the credit available

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel

CRCAM : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel

CNCA : Caisse National de Crédit Agricole

CVEV : Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit

DTR : Délégation Technique Régionale

FECECAM : Fédération des Caisse d'Epargne des Crédit Agricoles et Mutuel

FNM : Fonds National de la Micro Finance

IMF : Institution de Micro Finance

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADME : Programme et l'Appui au Développement des Micro-Entreprise

PAPME : Programma et l'Appui au Développement des Petites Entreprises

PARMEC : Programme d'Appui à la Réglementation sur Mutuelle et de Crédit d'Epargne

PMCPP : Programme de Micro Crédit au Plus Pauvre

UCP : Unité Central de Projet

URCLCAM : Union Régional des Caisses Local de Crédit Agricole Mutuel

LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

• LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : personnel de la CLCAM de Godomey.....	15
Tableau n°2 : Répartition des bénéficiaires selon le niveau de revenu et l'accessibilité au crédit.....	40
Tableau n°3 : effectif des enquêtés selon le revenu et le sexe.....	41
Tableau n°4 : Répartition des bénéficiaires par âge et par montant du revenu (avant le crédit).....	42
Tableau n°5 : Répartition des bénéficiaires par âge et par montant du revenu (après le crédit).....	43
Tableau n°6 : Répartition des bénéficiaires par âge et par nombre de repas par jour (avant le crédit).....	44
Tableau n°7 : répartition des bénéficiaires par âge et par nombre de repas par jour (après le crédit).....	44
Tableau n°8 : répartition des bénéficiaires par âge et par propriétaires desmaisons (avant le crédit).....	45
Tableau n°9 : Répartition des bénéficiaires par et par propriétaire de maison (après le crédit).....	46
Tableau n°10 : Répartition des bénéficiaires par âge et par moyens de se faire soigner (avant le crédit).....	47
Tableau n°11 : Répartition des bénéficiaires par âges et par moyens de se faire soigner (après le crédit).....	48
Tableau n°12 : Répartition des bénéficiaires par âge et la capacité de payer les frais de scolarité de leurs enfants (avant de bénéficier du crédit).....	48

Tableau n°13 : Répartition des bénéficiaires par âge et la capacité de payer les frais de scolarités de leurs enfants (après le crédit).....49

Tableau n°14 : Répartition des bénéficiaires par âge et par emplois générés par le projet (avant le crédit).....50

Tableau n°15 : Répartition des bénéficiaires par âge et par emplois générés par le projet (après le crédit).....51

- **GRAPHIQUES**

Graphique montrant l'évolution de l'accessibilité au crédit selon le niveau de revenu.....49

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET DEROULEMENT DU STAGE.....	3
SECTION 1 : CADRE DE L'ETUDE.....	4
SECTION2 : DEROULEMENT DU STAGE.....	16
CHAPITRE2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	20
SECTION1 : DE LA PROBLEMATIQUE AUX HIPOTHESES DE RECHERCHE.....	21
SECTION2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	25
CHAPITRE3 : CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE.....	38
SECTION1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	39
SECTION2 : VALIDATION DES HYPOTHESES, SUGGESTIONS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE	52
CONCLUSION.....	55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	57
ANNEXES.....	a
TABLEAU DES MATIERES.....	e

INTRODUCTION

La création des institutions de micro finance fait partie de la politique du gouvernement béninois dans la réduction de la pauvreté. La seule solution à ce problème est le renforcement de l'institution financière décentralisée jusqu'à la population rurale à bas revenu. C'est dans ce cadre que les banques populaires et les institutions de micro finances ont été renforcé en vue de résoudre les problèmes de la population rurale qui ne bénéficie pas du financement des banques commerciales et à contribuer au développement socio-économique de cette population.

Les premières actions du gouvernement ont consisté à mettre en place un Programme de Microcrédit aux Plus Pauvres (PMCPP) dont la mise en œuvre est assurée par le FNM. Depuis son lancement en février 2007, le Programme de Micro Crédit aux plus Pauvres (PMCPP) bénéficie d'un engouement très remarquable de la part des populations cibles. En août 2010, le PMCPP représente 80% des activités du FNM, soit 40 milliards sur environ 50 milliards de ressources placées au profit des bénéficiaires tous produits confondus. Avec 675164 bénéficiaires au 30 juin 2010, ce programme est sans doute l'une des concrétisations des ambitions du gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des populations cibles.

Trois (03) ans après le lancement du PMCPP, l'évaluation globale du programme s'inscrit dans un processus alternatif et continu de suivi des actions afin d'apprécier sa pertinence, ses performances, ses effets sur les populations cibles. C'est à ce titre que le thème « **ANALYSE DE L'EFFET DES CREDITS OCTROYES PAR LES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE DANS L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES BENEFICIAIRES : CAS DE LA CLCAM DE GODOMEY** » a retenu notre attention. Dans un premier chapitre nous aborderons la présentation du cadre de déroulement du stage ; dans un second chapitre intitulé cadre théorique et méthodologie de recherche, nous présenterons la problématique et la clarification des concepts lié a la problématique retenue ainsi que la méthodologie de recherche adoptée. Ensuite un troisième chapitre intitulé cadre empirique de l'étude, dans lequel on procèdera a la présentation a l'analyse des résultats et a la vérification des hypothèses. Pour finir, des propositions seront formulées pour permettre à la CLCAM de renforcer son système d'octroi de crédit.

CHAPITRE 1 :

**CADRE INSTITUTIONNEL DE
L'ETUDE ET DEROULEMENT DU
STAGE**

Etudier de façon fiable une structure implique nécessairement une connaissance théorique de celle-ci. C'est un point indispensable pour faciliter son analyse. En effet, on ne connaît une structure si l'on ne remonte pas à ses racines à travers son historique, sa structure organisationnelle, ses activités et ses performances dans le temps et dans l'espace.

SECTION1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Dans cette section, il sera question de présenter dans un premier temps l'historique, les objectifs, la structure organisationnelle, et dans un second temps les activités et les ressources de la CLCAM

PARAGRAPHE1 : Historique, objectifs et structure organisationnelle

L'histoire de la CLCAM de GODOMEY part de celle du réseau de la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-BENIN) qui est caractérisé par un certain nombre de mutations profondes dans son évolution.

A- Historique

La CLCAM de GODOMEY est une association coopérative de droit privé à personnes et capital variable antérieurement assujettie à l'ordonnance N°59/PR/MBR du 28 décembre 1996 portant statut général de la coopération, elle est actuellement régie :

- D'une part, par la loi N°89-014 du 12 Mai 1994 portant adoption des principes généraux du crédit agricole mutuel en République du Bénin
- Et d'autre part, par la loi N° 97-027 du 08 Août 1997 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit au Bénin, de son décret d'application N°98-60 du 09 Février 1998 relative à la mise en application de la dite loi. Son évolution a été marquée par des différentes phases que voici :

➤ La phase de tutelle de l'ex-CNCA de 1996 à 1998

Le réseau des caisses locales de crédit agricole mutuel (CLCAM) et des caisses régionales de crédits(CRCAM) est coordonné par l'EX-CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole), société créée en 1975. Cette phase a été marquée par la forte ingérence de l'Etat dans la gestion des CLCAM/CRCAM, Coopératives d'Epargne e de Crédit (CEC). L'activité de crédit des CRAM était quasiment dirigée par la CNCA et les responsables politico administratifs. Ce modèle de fonctionnement n'a pas permis un bon

développement du réseau ; ce qui a abouti à la dissolution et la liquidation de l'EX-CNCA organisme de tutelle du réseau à l'époque.

➤ **La première phase de réhabilitation de 1989 à 1992**

Elle est caractérisé par le désengagement de l'Etat et à la réaffirmation du caractère mutualiste et autonome du réseau CLCAM/CRCAM à travers le pilotage d'une unité centrale de projet (UCP). En effet, la chute du système bancaire béninois en général et de la CNCA en particulier toutes les banques de la place ont été liquidées. Mais les nombreux rapports d'audits et d'experts qui avaient déjà constaté que dans les villages, les CLCAM jouissaient d'un important capital de confiance et méritaient d'être réhabilitées compte tenu de l'engagement dont ont fait preuve les populations à la base. Dans ce cadre, l'Etat avec l'aide de certains partenaires au développement (Banque Mondiale, Agence Française de Développement, Coopération Suisse, Fonds Européens de Développement, République Fédérale d'Allemagne, Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle) a décidé de réhabiliter le réseau des CLCAM/CRCAM dans la période du 1^{er} Janvier 1990 au 31 Décembre 1992.

➤ **La deuxième phase de réhabilitation et de croissance de 1993 à 1998**

Le 07 Juillet 1993, dont les premières ont été créées entre 1977 et 1978, se sont constituées en Unions Régionales qui, à leur tour, ont constitué la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel (FECECAM-BENIN), en remplacement du Projet de Réhabilitation des CLCAM/CRCAM. Cette phase visait à consolider les acquis (Sociétariat, Epargne, Crédit, Formation, Information.....) de la première phase.

➤ **La phase de redressement et de transformation à partir de 1999**

Elle est caractérisée par des plans de redressement et de renforcement du réseau et à la mise en conformité des statuts et règlements intérieurs des entités. En effet, les performances enregistrées lors de deux phases de réhabilitation n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier global du réseau à cause de la dégradation du portefeuille de crédit dans la plupart des caisses locales. Par ailleurs, la prolifération des institutions de micro finance a conduit les autorités monétaires Ouest Africaine(BCEAO) à réglementer les activités de ce secteur sensible de l'économie. Dans le cadre du redressement, des

mesures ont été prises par la FECECAM-BENIN. Au nombre de ces dispositions on peut citer:

- ✓ La création d'une unité de recouvrement
- ✓ La catégorisation des caisses du réseau
- ✓ L'assainissement du portefeuille crédit
- ✓ La professionnalisation des activités
- ✓ La diversification des produits (crédit virage marché).

Avec la fusion des URCAM et du Secrétariat Technique de la Fédération le 04 Janvier 2008, les sept(07) URCLAM ont perdu leur autonomie juridique et ont pris la dénomination de Délégation Technique Régionale (DTR) et la FECECAM se définit désormais comme la Faîtière de Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel à laquelle les CLCAM sont directement affiliées.

Avec la transformation en 2004 des Caisses Villageois d'Epargne et de Crédit(CVEV) créées depuis 1995 en Guichets des CLCAM, et la fusion du 37 CLCAM dans le cadre du redressement au cours de l'exercice 2008 et suivant l'orientation d'une seule entité de plusieurs guichets, le réseau FECECAM est revenu à un seul réseau de deux niveaux implanté sur le territoire national. Il est composé de:

- 106 CLCAM
- La FECECAM

A la base, les CLCAM à travers leurs guichets ont pour objet la collecte de l'épargne rurale et la distribution des crédits en milieu rural et périurbain. Elle mobilise l'épargne rurale sous forme de dépôt, de compte courant et de compte sur livret puis l'octroi des prêts à Court et Moyen Terme(CMT). Les prêts sont accordés aux coopératives, aux groupements, aux paysans individuels ainsi qu'aux petits commerçants, aux salariés d'entreprises autonomes et viables, aux artisanats et aux fonctionnaires de l'Etat.

B- Objectifs de la CLCAM

La mission de la CLCAM de GODOMEY est d'offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité de l'entité. Ces objectifs sont :

- Collecter et gérer l'épargne et les dépôts de fonds de leurs membres et des usagers ;
- Consentir de crédit à court, moyen et à long terme à leurs membres ;
- Promouvoir l'éducation coopérative, économique et sociale de leurs membres ;
- Acquérir, disposer et gérer les biens mobiliers et immobiliers, entreprendre toutes les activités liées directement ou non à son objet sous réserve de l'approbation préalable du CA de l'union régionale ;
- Organiser si possible des échanges d'expérience entre leurs membres ;
- Régler si possible et préalablement à toute instance judiciaire, les conflits entre leurs membres ;
- Accepter en dépôt les lignes de crédits destinées au financement de leurs membres et d'organismes intervenants en milieu rural ;
- Créer et gérer les fonds spécifiques notamment les fonds de garantie et autres fonds

C- Structure organisationnelle.

1- Les organes de décisions

a- Assemblée Générale(AG) :

Organe souverain composé de tous les sociétaires délégués. L'AG dicte la politique générale approuve les comptes, élit les organes de gestion et décide des grandes orientations.

b- Conseil d'Administration (CA)

Composé de neuf (09) sociétaires élus à l'AG, le CA gère la structure et rend compte à l'AG. Il a pour missions essentielles :

- Assurer le respect des prescriptions légales, réglementaires et statutaires
- Fixer le taux d'intérêt créditeur et débiteur pour toutes les opérations financières en conformité avec les prescriptions arrêtées par les CA de l'Union Régionale et de la Fédération et veiller à ce que ceux qui applicables aux prêts se situent dans la limite du plafond fixé par la loi sur l'usure
- Approuver à la clôture de chaque exercice, les états financiers, les rapports annuels et toute autre situation à soumettre à l'AG

Assurer la représentation en justice pour défendre les intérêts de la CLCAM. Il peut déléguer ce pouvoir à l'Union Régional ou à la fédération.

c- Comité de crédit(CC)

Le comité de crédit se compose de cinq(05) personnes élues par l'AG parmi les membres de la CLCAM dont trois (03) au moins sachant lire et écrire le français. Le comité de crédit a la responsabilité de gérer le crédit accordé aux membres conformément à la procédure et politique définies en la matière. A la fin de l'exercice social, le comité de crédit transmet le rapport de ses activités au CA et le présente lors de l'AG ordinaire. L'exercice de cette fonction est incompatible avec celui des fonctions des membres de CA ou du CS de la CLCAM.

d- Comité de déontologie(CD)

Il se trouve au niveau de la DTR et de la Fédération. Il a pour mission d'adopter et de faire respecter les règles relatives à la protection des intérêts et réglé à l'amiable les conflits entre les organes de gestion des institutions du réseau. Il est composé de trois membres élus à l'AG parmi les sociétaires.

2- l'Organe de contrôle :

Il s'agit du conseil de surveillance (CS) composé de cinq (05) sociétaires. Le CS contrôle la Gestion et rend compte à l'AG. Il appartient au CS de veiller :

- A la vérification de l'encaisse et des autres éléments de l'actif au moins une fois par mois
- Au respect des règles de déontologie adoptées par le comité de déontologie de la FECECAM
- Au contrôle annuel par un audit externe qui reste statutaire des comptes de la CLCAM

A la présentation à l'AG d'un rapport annuel sur l'exécution de leur mandat et les constatations faites dans ce cas.

3- Les Organes d'Exécution :

- Le Comité de Direction de la FECECAM

Le Comité de Direction de la FECECAM-BENIN à travers le secrétaire Exécutif est chargé d'exécuter les décisions prise par les organes de la Fédération et de coordonner les activités de l'ensemble des entités du réseau au niveau national. Il éclaire les élus dans leur prise de décision. A ce niveau, ce comité est composé du secrétariat Exécutif et du chef départements.

➤ **Le Comité de Direction de DTR**

Le comité de Direction de la DTR à travers le Directeur est chargé d'exécuter les décisions prise par les organes de la DTR et de coordonner les activités des CLCAM. Il éclaire les élus dans leur prise de décision. Généralement, ce comité est composé du Directeur et des chefs services.

➤ **La Gérance de la CLCAM**

Le ou la gérant(e) est chargé(e) d'exécuter les décisions prises par les organes de la caisse et d'assurer les opérations courantes des membres et des usagers. Il ou elle coordonne les activités des guichets des CLCAM. Il ou elle éclaire les élus dans leur prise de décision.

➤ **La comptabilité de la CLCAM**

Le (ou la) comptable est sous l'autorité du (ou de la) gérant(e) . Il (ou elle) a pour fonction de tenue de la comptabilité de la caisse suivant les procédures comptables et financières propres au réseau. Il (ou elle) vérifie la régularité des opérations courantes de la caisse

➤ **L'Agent de crédit de la CLCAM**

IL est sous l'autorité directe du (ou de la) gérant(e). Il a pour fonction d'enregistrer et de transmettre aux gérants tous les dossiers de demande de crédit des sociétaires. Il analyse aussi les dossiers de demande de crédit. Il s'occupe également du suivi, du recouvrement des crédits octroyés par la caisse à ses sociétaires et établit les statistiques mensuelles de la caisse.

➤ **Le(ou la) caissier(Ière) de la CLCAM**

Il (ou elle) est chargé(e) du bon fonctionnement des opérations de versement et de retrait de fonds effectués par la clientèle. C'est le « gardien » de l'argent. IL(ou elle) gère les comptes de dépôts des sociétaires et rend quotidiennement comptes de ses activités aux géants.

➤ **Le (ou la) Guichetier(Ière)**

Service principal qui n'accueille toute personne désireuse de se faire un lien avec l'institution. Il est ouvert pour de nombreuses opérations à la clientèle. Il permet en outre de donner des renseignements sur les conditions générale de crédit.

➤ **L'Animatrice (CEE)**

Elle est chargée essentiellement de la mise en place, du suivi et du recouvrement des crédits Epargne avec Education dispensées aux femmes.

Le produit Crédit Epargne avec Education lancé depuis 2007 dans l'entité de Godomey ayant pour objectif d'aider les femmes démunies en milieu rural et périurbain, en particulier les femmes âgées d'au moins 18 ans qui ont des enfants en bas âges, vu leurs conditions de vie, connaît jusque là de succès exponentiel. Il est assuré par les animatrices qui vont vers les femmes dans les quartiers afin de leur présenter le produit avec ses avantages et ses exigences. En plus du crédit que les femmes peuvent obtenir, elles bénéficient d'une éducation en santé, en nutrition, en planning familial en gestion d'entreprise.

❖ **Le (ou la) Promoteur (trice)**

C'est la personne qui se charge de la collecte et de la gestion des épargnes planifiées. L'épargne planifiée est en quelque sorte la tontine ordinaire qu'on fait dans le monde informel lié à beaucoup de risques tels que la fuite du tontinier ou le non-remboursement des mises qui cette fois sont bien sécurisées et garanties de retrait à tout moment.

❖ **Le gardien de la CLCAM**

Il est chargé d'assurer l'entretien des locaux et de la sécurité des biens de la CLCAM.

❖ **L'agent de recouvrement**

Il a pour tâche le recouvrement des crédits en souffrance et apurés. La phase de recouvrement à l'amiable est plus utilisée.

PARAGRAPH2: Les activités et les ressources de la CLCAM

A- Les activités de la CLCAM de Godomey :

La CLCAM est une institution qui offre à sa clientèle composée de micro entreprise de toutes les personnes à faibles revenus, des financements adaptés (services financiers).

a- la collecte de l'épargne:

En matière d'épargne, le réseau offre aux sociétaires et usagers différents types de comptes :

➤ Les comptes sur livrets(CSL) :

Rémunérés à 3% sur les soldes minimums trimestriels, ces comptes sont les plus servis à cause de l'exigence des sociétaires qui se sentent en sécurité avec le support que constitue le livret d'épargne. Toutes personnes physique ou morale peut se faire ouvrir un compte sur livret.

IL est à noter que les dépôts en compte sur livret représentent plus de 90% des dépôts collectés et sont accessibles à toutes les couches de la population.

➤ Les comptes de Dépôts Divers à Vue(DDV) :

A l'origine ils sont ouverts pour enregistrer les mouvements de fonds concernant les prêts accordés aux sociétaires. Ils peuvent être ouverts à certains clients qui font mouvementer leur compte plusieurs fois par jour

➤ Les comptes courants(CC) :

Les comptes courant au niveau des CLCAM n'ont rien de commun avec les comptes courant des banques classique. Ils n'ont conservé cette appellation que de nom. Ils sont indument ouverts à la place des comptes DDV. Le réseau n'accorde ni découvert, ni intérêt créditeur sur ces comptes.

➤ **Les Dépôts à Terme Patriote (DAT/P) :**

C'est un produit d'épargne à terme permettant aussi bien aux citadins qu'aux ruraux soucieux du développement à la base d'épargner au profit de leur localité d'origine ou d'affectation tout en étant à plusieurs centaines de kilomètres. Son taux varie de 3,5% à 5,5%.

➤ **Les Dépôts à Terme (DAT) :**

Ce sont des dépôts bloqués pour une durée de trois(03) mois au moins suivant un contrat.

b- **l'octroi de crédit:**

Les sociétaires sont essentiellement les bénéficiaires. Ceux –ci doivent pour obtenir de crédit se faire ouvrir un compte d'épargne avec cinq mille (5000) francs CFA et acheter un minimum de parts sociales équivalent à deux mille(2000) francs CFA et payer cinq cent(500) francs CFA de droit d'adhésion.

Toutes fois pour garantir la sécurité dans le remboursement du crédit afin de limiter les risques d'impayés, la CLCAM exige un minimum de vingt cinq pour cent (25%) du montant demandé (épargne préalable).

Par ailleurs dans le souci de mieux recouvrer les crédits accordés, la caisse exige des bénéficiaires de crédit, des garanties pouvant porter sur des biens personnels. Pour les crédits dont le montant est inférieur à deux cents mille (200000) francs CFA la garantie est conditionnée par une caution. Au –delà de cette somme la garantie est en nature (apport d'un bien réel). La CLCAM offre une gamme variée de prêts à ses sociétaires. On distingue :

➤ **Le tout petit crédit aux femmes(TPCF)**

Il s'agit des petits crédits accordés aux femmes démunies ne pouvant satisfaire aux conditions générales d'obtention de crédit. Ces femmes doivent exercer des activités génératrices de revenus.

➤ **Le crédit d'épargne avec éducation (CEE) :**

C'est un service destiné aux femmes démunies en milieu rural et péri urbain, en particulier aux femmes âgées de 18 ans au moins qui ont des enfants en bas âge. En plus du crédit que la femme peut obtenir, elle bénéficie d'une éducation en santé en nutrition, en planning familial et en gestion d'entreprise.

➤ **Les crédits à l'agriculture, à l'élevage, et à la pêche(CAEP)**

Ce sont les crédits accordés aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs pour financer le cycle d'exploitation de leurs activités. Ce type de crédit finance non seulement leurs besoins en financement de court terme mais aussi l'acquisition d'outils et autres équipements.

➤ **Les crédits d'achat de produits et leur stockage(CAPS)**

Ce sont des crédits destinés à l'achat des productions agricoles et leur stockage avant la mise en marché

➤ **Les crédits aux salariés(CAS)**

Ce sont des crédits accordés aux salariés des entreprises autonomes et viables, aux fonctionnaires et aux agents des forces armées béninoises pour l'achat d'équipement ménagers, de moyens de déplacement et autres biens.

➤ **Le crédit au personnel du réseau(CPR), ou crédit aux salariés(CAS)**

Il est spécialement offert au personnel du réseau. Ce crédit permet au personnel d'acquérir des équipements ménagers, des moyens de transport et autres biens.

➤ **Les crédits aux groupes(CG)**

Ce sont des crédits accordés aux membres de groupes de caution solidaire constitués par le micro entrepreneurs. Un groupe de caution solide est compris, entre trois à dix personnes. Les membres du groupe doivent provenir de la même couche socio-économique. Ils se choisissent eux-mêmes et s'entendent pour désigner leurs responsables. Chaque membre du groupe possède sa propre entreprise et reçoit le même montant de crédit que les autres. Dans le groupe chacun est étroitement lié au succès de l'entreprise de l'autre car, en cas de cessation de paiement de l'un, les autres prennent sur eux l'engagement de rembourser son crédit. Le montant du crédit qu'un membre de groupe peut obtenir varie entre 20000 francs CFA et 50000 francs CFA. En dehors de la caution solidaire que les membres du groupe s'offrent les uns les autres, aucune autre garantie n'est demandée au groupe.

➤ **Les crédits aux groupements(CGm)**

Un groupement est constitué par 10 personnes au moins qui exercent ensemble ou individuellement des activités génératrices de revenus. Les membres du groupement doivent

provenir de la même couche socio-économique. Ils se choisissent eux-mêmes et s'entendent pour désigner leur responsable. Dans ce système le crédit est accordé au groupement mais chaque membre est étroitement lié au succès de l'autre ou des activités du groupement. En cas de cessation de paiement du groupement chaque membre est solidairement responsable. Le montant du crédit qu'un groupement peut obtenir ne doit pas dépasser 100000 francs par membre. En dehors de la caution solidaire que les membres du groupement s'offrent les uns les autres, aucune autre garantie matérielle n'est demandée

c- les IMT

L'IMT (Instant Money Transfert) est un service local de transfert d'argent offert par SKY Consult Ghana Limited. L'IMT garantit aux clients le moyen le plus sûr, rapide, pratique, et fiable pour envoyer de l'argent n'importe où dans le pays. Il assure trois services à savoir:

- **Services normaux**

- Envoi d'argent pour répondre à des besoins urgents d'ordre familial social et commercial.
- Envoi d'argent aux membres de famille, aux amis et aux connaissances.
- Envoi d'argent aux associés et aux partenaires d'affaire
- Transfert d'argent pour régler des factures de biens et services.

- **Services ecoles**

Ce service est conçu pour venir en aide aux parents et aux tuteurs dans :

- Le paiement des frais de scolarité de leurs protégés de façon convenable.
- La provision de l'argent de poche et d'entretien de leurs protégés.

- **Services spéciaux**

Ils sont un moyen d'assurer les services IMT à ceux qui sont dans l'impossibilité de joindre les guichets pour le retrait de leur argent.

- Les fonds sont donc envoyés aux bénéficiaires sur requête d'une adresse correcte
- Des frais supplémentaires sont facturés pour ce service.

B- Les ressources de la CLCAM :

Les ressources humaines et financières seront d'abord décrites. Il en sera de même pour les ressources matérielles.

a- Les ressources humaines :

La CLCAM de Godomey dispose de seize(16) agents dont onze(11) permanents et six(05) contractuels

Tableau1 : Personnel de la CLCAM de Godomey

Eléments	Permanents	Contractuels
Hommes	4	1
Femmes	7	4
Total	11	5

Source : Réalisé par nous même

b- Les ressources financières:

Les ressources financières de la CLCAM de Godomey sont constituées de dépôts effectués par les épargnants et les intérêts perçus par la caisse lors du remboursement de crédits. La CLCAM ne bénéficie plus de subventions depuis 1995.

c- Les ressources matérielles :

La CLCAM a pour ressources matérielles les motos, les véhicules, les matériels de bureau (chaises et armoires). Quant aux consommations directes nous pouvons noter les fournitures de bureau, les articles d'imprimerie, les petits outillages et les consommations informatiques.

SECTION 2 : Déroulement du stage

Dans cette partie nous présenterons les services parcourus, les tâches exécutées et l'inventaire des forces et faiblesses

Paragraphe1 : Travaux effectués

A-Au guichet :

Notre passage au guichet nous a permis de comprendre la mission du guichetier qui est de recevoir les clients avec la plus grande courtoisie, de leur donner satisfaction ou de les orienter pour la suite des opérations. Le guichetier doit aider les clients pour l'ouverture de nouveaux compte, vérifier la concordance des soldes. Il doit ranger les spécimens de façon chronologique. Il est sollicité pour aider le caissier dans ses tâches.

1. Les travaux d'ouverture de compte

Le client qui veut ouvrir un compte se présente au préalable au guichet de la caisse pour être informer des conditions à remplir. Dès qu'il est prêt, il vient avec deux photos d'identité, sa carte d'identité ou son passeport ou son permis et à défaut son acte de naissance.

Le client doit connaître le nom du propriétaire de la maison ou il réside. Un dépôt minimum de cinq mille (5000) FCFA est obligatoire pour les personnes physiques et de dix mille cinq cent(10500) FCFA pour les personnes morales. On l'informe des conditions du compte en lui notifiant que lorsqu'il désirera fermer son compte, il devra adresser une demande de clôture au gérant dont l'accord est indispensable avec toute clôture.

A la clôture du compte, le client ne peut retirer que trois mille(3000) FCFA s'il est une personne physique et huit mille(8000) FCFA s'il est une personne morale et la CLCAM prendra deux mille(2000) FCFA comme commission de fermeture de compte. Il doit aussi être informé des différents types de dépôt (à vue et a terme).

Si le client approuve les conditions, on peut alors procéder à l'ouverture du compte en remplissant le spécimen de signature et le livret sur chacun desquels une des photos est collée. Le premier versement du client est inscrit dans le livret(en chiffre et en lettre). Le client doit apposer sa signature ou son emprunte digitale dans le livret, sur le spécimen de signature et dans le cahier de décharge des livrets. On procède enfin à l'enregistrement de l'opération de versement effectuée dans l'ordinateur.

Si le client désire avoir un mandataire pour ces retraits éventuels, la CLCAM exige de lui une procuration bien remplie et légalisée avant que le mandataire ne soit reconnu par ces services.

Cette procuration est signée par le titulaire du compte et le mandataire apportera deux photos d'identité à coller dans le livret et sur le spécimen de signature.

En outre, l'ouverture de compte pour les groupements et association nécessite la constitution d'un groupe de trois personnes habilités à diriger les autres (président, trésorier, secrétaire). Ces dirigeants sont tenus de produire un procès verbal légalisé dans lequel ils précisent les noms de tout les membres et les mentions utiles tel que les personnes qui viendront retirer pour le compte du regroupement. Ces mandataires devront fournir chacun une photo d'identité.

2- Le positionnement des livrets et la saisie des opérations de versement, de retrait et de remboursement :

Le positionnement du livret consiste à mettre la date de l'opération et à inscrire le montant de l'opération (retrait ou versement) au débit ou au crédit selon le cas et à tirer le solde. Ce solde est écrit en chiffre et en lettre dans le livret. Ces opérations sont enregistrées dans le compte 16 « compte sur livret » (CSL).

Ensuite, on procède à la saisie (versement ou retrait) par voie d'accès au numéro du compte du client. Après la saisie, on imprime le reçu du client qu'on signe au recto pour le versement et au recto verso pour le retrait avant qu'il ne passe à la caisse.

En cas de défaillance du système informatique, on procède au traitement manuel qui consiste à délivrer les reçus et les chèques spéciaux de la DTR pour les retraits et reçus d'espèces pour les versements.

On enregistre par contre les remboursements de crédits dans le compte 17 « compte de dépôt divers à vue ». Les remboursements ne sont pas positionnés dans les livrets. A la fin de chaque journée, on classe numériquement les pièces comptables et on vérifie si toutes les opérations figurent sur le brouillard et dans le journal avant de les transmettre à la comptabilité.

B-Au crédit :

Au niveau du service crédit, nous avons effectué les tâches suivantes :

1-Le montage des dossiers de crédit

En effet, avant le montage du dossier de prêt, on donne rendez-vous au client dans le registre de rendez-vous en inscrivant sa racine, son nom et prénom, sa profession, le montant du crédit sollicité, la date et l'heure du rendez-vous, l'adresse et puis le client signe. Ces rendez-vous sont donnés pour le lundi, mercredi et vendredi. Après ceci, on apprête les dossiers et les fiches d'entretien avec lesquelles on aura à questionner ces clients. S'il s'agit d'un ancien client, on cherche son dossier antérieur qu'on garde sous la main afin de faciliter l'entretien avec ce dernier. Le jour de l'entretien, on reçoit chaque demandeur et on leur demande de venir prochainement avec l'attestation de résidence, une photo complète, la photocopie de la carte d'identité et deux témoins. Ensuite, on s'entretient avec les témoins. Ces derniers vont aussi fournir chacun une photo complète et la photocopie de la pièce d'identité. Enfin, l'agent de crédit procède à l'analyse financière du dossier, à la validation des informations recueillies en allant sur le terrain pour faire la visite d'entreprise et la vérification des informations complémentaires. Lors du déblocage du prêt, nous remplissons le contrat de prêt et le régime de prévoyance de crédit.

2- Le remplissage de la fiche suivi

Avant le remplissage de celle-ci, on s'assure de la présence du nom du client et on voit si la traite a été prélevée.

Pour un bon remplissage de la fiche de suivi, il faut mentionner la dernière date du mois dans lequel le prélèvement est fait, le remboursement, l'état du mois concerné, le nominal, la traite, le taux d'intérêt et le capital restant dû.

Paragraphe2 : Inventaire des forces et faiblesses

A- Forces

- ❖ Existence d'un personnel expérimenté, dévoué et dynamique ;
- ❖ Importance numérique des coopératives qui s'organisent dans d'autre domaine que l'agriculture ;
- ❖ Prise en charge effective des responsabilités ;
- ❖ Lebon positionnement de son agence opérationnelle au niveau de la plate forme.

B- Faiblesses

- Manque de professionnalisme dans l'organisation et dans la gestion des activités
- Déficience de communication tant au niveau vertical qu'au niveau horizontale de l'organisation
- Faible niveau de développement de l'esprit entrepreneurial
- Déficit de formation à tous les niveaux aussi bien pour le personnel d'accompagnement que pour les membres de l'organisation ;
- Difficulté de refinancement, ce qui limite l'octroi de crédit à moyen et à court terme ;
- Les ressources financières collectées étant à court terme, elles ne peuvent servir à octroyer des crédits à moyens ou à long terme.

CHAPITRE II

**CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE
RECHERCHE**

Ce chapitre sera consacré à la problématique, aux objectifs et aux hypothèses de recherche. On y retrouve l'intérêt de l'étude. Il fait également le point de la revue de littérature et décrit le cadre méthodologique de base de travail.

SECTION1 : DE LA PROBLEMATIQUE AUX HYPOTHESES DE RECHERCHE

Dans cette section, il sera question pour nous d'élaborer la problématique, spécifier les objectifs et formuler les hypothèses.

PARAGRAPHE1 : Problématique et intérêt de l'étude

Dans ce paragraphe, nous allons essayer de partir de la généralité du crédit et aboutir aux problèmes qui ont attiré notre attention et aussi l'intérêt de l'étude.

I- Problématique

Le BENIN est un pays en voie de développement et essentiellement rural. D'après le rapport de la nouvelle publication du bureau de la Banque Mondiale au Bénin élaboré le 11/12/2014, abordant « le point sur la situation économique du Bénin » ; le niveau de croissance est de 5,4% en 2012 ; 5,6% en 2013 et le PIB du Bénin continue à augmenter vigoureusement en 2014 à un taux de 5,7%.

Ce même rapport indique cependant que la croissance économique n'a pas réduit la pauvreté de façon sensible. Malgré une légère amélioration des conditions de vie des ménages, les plus pauvres, avec notamment un rural de l'extrême pauvreté, la croissance récente n'a pratiquement eu aucun impact sur les taux de pauvreté.

Citant l'analyse de l'évolution de la pauvreté réalisée par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) en 2014, la proportion des béninois vivant en dessus du seuil de pauvreté national a augmenté passant de 35,2% en 2012 à 50,9% en 2014.

Dans le but de renforcer ce lien entre la croissance et la réduction de la pauvreté, il faut accroître la productivité, améliorer le climat des affaires et de l'investissement et promouvoir le développement du secteur formel (DAVID Call Mac).

A cet effet, des voies et moyens ont été mis en place pour renforcer la croissance en vue de réduire la pauvreté. C'est dans cette logique que l'on assiste à l'installation de plusieurs banques commerciales ainsi que celle des IMF qui concourent à la croissance économique

du pays. Ces banques sont plus concentrées dans les centres urbains où elles s'adressent à une catégorie d'acteur économique, ce qui fait qu'elles n'arrivent pas à satisfaire la grande partie de la population notamment ceux des zones rurales (artisan, paysan, commerçant). Cependant ses derniers s'adonnent à des tontines où ils vont souscrire à des emprunts chez « les prêteurs d'argent professionnel » qui leur imposaient un taux de remboursement supérieur parfois à 50% l'an. Cette pratique nuit gravement au développement de leurs activités économiques.

C'est en vue de corriger cet état de chose, de lutter contre la pauvreté et de participer au développement de leurs activités que le réseau FECECAM enregistre chaque année en moyenne **2400 nouveaux sociétaires pour au moins 50.000.000F CFA** d'augmentation de crédit par rapport à l'année antérieure.

A la CLCAM de GODOMEY, le volume de crédit suit chaque année une augmentation d'environ 18,65% et s'affecte aux financements de petits commerce et les activités de production. Malgré cet accroissement annuel du volume de crédits, la situation économique ne semble s'améliorer. Les niveaux d'activités sont presque toujours identiques. Cela se remarque au niveau des taux d'impayés qui ne cesse de monter et dans le fait que bon nombres de bénéficiaires sont obligés de renouveler à chaque fois le crédit pour essayer d'améliorer leur situation car éprouvent d'énormes difficultés dans le remboursement. Certains sont parfois même obligés d'aller contracter d'autre emprunt pour pouvoir rembourser le crédit obtenu. Dans ces conditions, on se demande quel serait **l'effet des crédits octroyés, dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires de la CLCAM de GODOMEY.** Pour développer ce thème, nous allons répondre à la question centrale suivante : **les crédits offerts par la CLCAM de GODOMEY contribuent-ils au bien être des bénéficiaires ?**

Afin d'aboutir trois questions de recherches méritent d'être posées :

- Les conditions d'accès aux crédits CLCAM sont elles favorables à la majorité des demandeurs de crédits ?
- Les crédits octroyés par la CLCAM contribuent-ils à l'accroissement des revenus des bénéficiaires ?
- L'accroissement des revenus contribuent-ils à l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation, et de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires ?

II- Intérêt de l'étude

Le choix de ce sujet a été motivé du point de vue théorique par le souci de comprendre le rôle que joue la micro- finance dans la prestation des services financiers aux bénéficiaires n'ayant pas accès facile aux services financiers des banques commerciales, classiques et du point de vue pratique disposer des informations subtiles des stratégies pratiques en vue d'orienter nos acteurs (agriculteurs, ménages, commerçant etc.) dans le financement de leur activités par le crédit afin de mieux contribuer au lissage de leur situation économique. Enfin ce mémoire constituera un guide d'orientation pour les travaux de recherche ultérieure.

PARAGRAPHE2 : Objectifs et hypothèses de l'étude

I-Objectifs:

A- Objectif general:

L'objectif général de notre étude est d'analyser l'effet des crédits octroyés par la CLCAM de GODOMEY dans le bien être des bénéficiaires.

B- Objectifs spécifiques:

- Analyser la cible au regard des conditions d'accès au crédit défini par la CLCAM ;
- Etudier la contribution des crédits octroyés par la CLCAM de GODOMEY dans l'accroissement des revenus des bénéficiaires ;
- Apprécier cet accroissement des revenus dans l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation, de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires ;

II-Hypothèses de recherche :

L'hypothèse étant une réponse anticipée aux questions spécifiques posées à la problématique nous avons formulé les hypothèses suivantes que nous essayerons de confirmer ou d'infirmer :

H1 : Les conditions d'accès au crédit sont favorables à la majorité des demandeurs de crédit ;

H2 : Les crédits offerts par la CLCAM contribuent à l'accroissement des revenus des bénéficiaires.

H 3 : L'accroissement des revenus contribue à l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation et de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires.

A l'entame de tout ce qui précède, nous présenterons dans la section suivante l'opinion de quelques auteurs et la définition des concepts clés de notre sujet dans le but d'apprécier la contribution du crédit dans le lissage du mode de vie de la population.

SECTION2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans cette section il sera question de présenter la revue de littérature ainsi que la méthodologie a adoptée.

Paragraphe1 : Clarification des concepts et synthèse des travaux antérieurs

A-clarification des concepts

Pour une meilleure compréhension du rapport, il est important de clarifier certains concepts essentiels qui ont été utilisés. Il s'agit essentiellement de :

1- Effet :

C'est un changement escompté ou non, attribuable directement ou indirectement à une action.

2- Institution de Micro Finance (IMF) :

La micro finance regroupe toutes les activités qui consistent à offrir aux personnes pauvres des services financiers et non financiers de proximité adaptés à leur besoin.

Elles comprennent les institutions d'épargne et/ou de crédit créées par ou pour les populations à la base dans le but d'assurer leur autopromotion économique et sociale avec ou sans le soutien technique et/ou financier des partenaires. Elles s'inspirent de la Gramen Bank développée au Bangladesh par le Docteur Mohamed Yunus pour faciliter l'accès du crédit aux plus pauvres. Elles se distinguent essentiellement des banques et établissements financiers par l'absence de capital social. Les IMF étaient autrefois régies par la loi sur les Systèmes Financières Décentralisés (SFD) ou loi PARMEC contrairement aux banques et établissements financiers, lesquels sont régis par la loi bancaire 90-018 du 27 juillet 1990. Mais depuis le 21 mars 2012, la loi PARMEC a connu une modification, et devient la loi N° 2012-14 du 21 mars portant réglementation des SFD en république du Bénin. Les IMF apparaissent comme des alternatives nouvelles face à la crise des systèmes de financement officiel des années 80.

Les IMF sont constituées des :

- Organismes Non Gouvernementales(ONG)

-Institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit dans lesquelles l'octroi de crédit est conditionné par la constitution d'une épargne ;

- Institutions non mutualistes où l'octroi de crédit est l'activité principale ;
- Projet à volet crédit dans lequel l'octroi de crédit est une activité accessoire.

La micro finance s'est créée progressivement pour assurer des services financiers aux populations exclues des systèmes bancaires classiques. Ces services sont la résultante d'une intervention extérieure et d'une implication plus ou moins forte de la population bénéficiaire. L'accent est mis ici sur le fait que les principales décisions au niveau des services financiers sont prises à un niveau local, en insistant sur l'importance de la proximité géographique et sociale pour prendre des décisions adaptées et établir un lieu de confiance.

Le terme institution de micro finance ou IMF est utilisé ici dans ce sens large à regrouper tous les acteurs qui offrent des services financiers aux populations n'ayant pas accès aux services financiers formels tout en suggérant l'importance pour une institution de se focaliser sur la pérennité et l'indépendance financière à long terme (BNR, 2002 :4)

Au sens de l'Art.2 de la Loi N°2012 -14 du 21 mars portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) en République du Bénin, une IMF est « *un regroupement de personnes, doté de la personnalité morale, sans but lucratif et à capital variable, fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et de leur consentir des crédits.*

3- Crédit et typologie de crédit

a- Crédit

Etymologiquement, le mot crédit vient du latin « credere » qui signifie croire, avoir confiance. Le crédit est une notion qui comporte deux éléments principaux à savoir le temps et le risque. D'une part, la location de l'argent en fonction de la durée du prêt, pour le prêteur correspond à une indisponibilité de fonds. D'autre part, au fur et à mesure de la durée du prêt, le risque d'insolvabilité de l'emprunteur augmente, cela justifie une sorte de prime qui s'ajoute au loyer de l'argent.

Le crédit englobe trois éléments essentiels:

- le temps: pendant lequel l'emprunteur dispose du bien prêté, et le prêteur se prive de la Jouissance de ce bien;

- la confiance: Fait par le créancier au débiteur, donc obtenir un crédit c'est bénéficier de la confiance, la promesse de réalisation du prêt;

- le prix du crédit est l'intérêt. Le service rendu se voit clairement quand on compare le poids du gain prêté et celui de la récolte obtenue, et on peut partager le bénéfice avec le prêteur **Angelo MISSIHOUN** et **Alain GBECHI** (2000) dans leur mémoire de licence sur « *Les politiques de recouvrement de créances dans les institutions de microfinance* » à la page 25 affirme que cette définition suppose un minimum de confiance entre les différentes parties. C'est dans ce contexte que **ALBERTINI J. M.** et **SILEMA** (2002) définissent le crédit comme un acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèce consenti en contre parti d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance.

Selon **LANCELIN** (2001), le crédit est « une entente entre le prêteur et l'emprunteur qui anticipent les résultats évalués d'une opération. Le crédit est basé sur la confiance mutuelle ». Les crédits octroyés par les IMF sont pour la plupart destinés à l'investissement. Aucune IMF béninoise n'octroie de crédit à la consommation. Les crédits sont destinés aux secteurs d'activités commerciales, agricoles et artisanales.

L'importance de ces crédits pour le développement économique n'est plus à démontrer. Sur le plan commercial, les crédits jouent un rôle capital dans la distribution des produits tant agricole que manufacturiers et dans le développement des services. Les crédits ont en général une durée comprise entre un et douze mois. Les IMF ne financent ni le moyen ni le long terme. Les crédits les plus longs sont la plupart du temps destinés à financer le secteur agricole. Il s'agit en fait de se conformer au cycle de production agricole qui dure des fois au-delà d'une année.

Du mémoire de maîtrise de **NOUKPOKINNOU Olivier**(2005) sur « **L'Evaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'APHEDD-BAVEC** » page 7 à 8, « *Le crédit peut être défini comme étant la mise à disposition effective d'un bien ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse de remboursement dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du risque encouru* »(BOUDINOT et FRABOT, 1978). Dans ces conditions, le crédit doit répondre à une double contrainte à savoir la viabilité de l'Institution de crédit et la rentabilité du projet pour lequel il a été accordé.

Selon la théorie de l'intermédiation financière, le crédit est considéré comme étant un produit du processus de cette intermédiation. Il permet de rendre disponible en temps opportun un surplus de liquidité ou d'augmenter le pouvoir d'achat des paysans pour leurs besoins agricoles et non agricoles (ADAMS et al, 1980)

D'après la **Banque Mondiale (1997)**, les SFD se distinguent par leurs perspectives de pérennité et la qualité des services rendus. Pour assurer leur pérennité, les SFD doivent être techniquement et financièrement autonomes d'une part, puis l'impact et la qualité des services rendus appréciables d'autre part. Dans ce contexte, « *seuls les taux d'intérêt pratiqués dans chaque SFD permettent d'améliorer le rendement, de couvrir les charges et de renforcer la capitalisation à travers les réserves et le report à nouveau* », (BIO TCHANE).

Selon le **rapport MDR/PNUD (1995)**, « *les taux d'intérêt bonifiés rendent le capital artificiellement peu cher, favorise son gaspillage, démobilise l'épargne et n'est pas soutenable à long terme par l'Etat une fois que le contrat avec les bailleurs de fonds vient à terme* ». Il est donc important de financer le crédit avec de l'argent chaud pour accroître le sens de responsabilité des emprunteurs et améliorer le taux de remboursement des prêts. Il s'avère donc nécessaire pour les SFD de procéder à un réglage subtil entre les fonctions : Epargne et Crédit, qui constituent les activités principales du système, tout en s'assurant du remboursement des crédits par une analyse approfondie des garanties.

L'autonomie d'une institution d'épargne et de crédit passe par une mobilisation importante de l'épargne qui sert à financer le crédit. Ainsi, la confiance qu'inspire une institution financière, l'efficacité de son personnel et les orientations qui sont le reflet des compétences et de l'expérience des dirigeants, conditionnent le niveau de l'épargne collectée. Toutefois, une faiblesse de revenus entraîne une faiblesse de l'épargne. Le taux de réinvestissement est alors faible et compromet ainsi le développement économique. **ADECHOUBOU (1990)** a identifié les déterminants de l'épargne rurale à savoir :

- Le niveau du taux d'intérêt,
- Le revenu des populations,
- Les facteurs psychologiques tels que la confiance, la sécurité, la liquidité et l'environnement.

Tous ces éléments devraient contribuer à la mobilisation d'un volume important d'épargne devant stimuler l'activité de crédit. Ce qui implique d'autres formes de mobilisations des ressources financières par les autres types d'institutions de micro finance qui ne font pas de la collecte de l'épargne leur priorité.

b- Typologie de crédit

On distingue les types de crédits suivants :

- **Crédit relais** : un prêt destiné à faire la liaison entre une dépense immédiate et une rentrée d'argent attendu
- **Crédit revolving** : un crédit qui se renouvelle au fur et à mesure des remboursements de l'emprunteur
- **Crédit croisé** ; échange temporaire entre banques centrales d'un certain montant de leur monnaie respective afin de soutenir le cours de change de l'une d'elles
- **Crédit bail** : type de crédit dans lequel le prêteur offre à l'emprunteur la location d'un bien ; assortie d'une promesse unilatérale de vente.

4- Micro crédit :

Il n'y a pas de consensus parmi les professionnels pour définir ce qu'est le microcrédit. Les uns, influencés par les dirigeants du sommet mondial de Washington sur le microcrédit en 1994 estiment que tout crédit de plus de 100 n'est plus du microcrédit.

Donc, tout crédit de moins de 100\$ est considéré comme du microcrédit.

Dans cette catégorie se trouvent l'expérience de crédit de la Grameen Bank et les organismes prêtant aux gens pour le petit commerce ou des microprojets. Les autres catégories beaucoup plus nombreuses, prêtent des sommes allant de 100 à 5000 voire 10 000 dollars et considèrent leur prêt comme du microcrédit. Cependant, même si chaque acteur tente de définir à sa façon le microcrédit, on peut admettre qu'il s'agit d'un petit crédit d'un montant peu élevé, sensiblement inférieure au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter auprès d'une banque classique dans un pays donné. Il peut être demandé pour toutes sortes de raisons, mais il l'est principalement pour développer une activité génératrice de revenus. Le microcrédit est orienté souvent vers le financement d'activités existantes que la création de nouvelles activités. Ce crédit est sollicité par des personnes dont le revenu est relativement bas, c'est pourquoi le microcrédit est considéré comme un crédit pour les pauvres et qu'on le présente comme un moyen de lutte contre la pauvreté.

Le microcrédit consiste simplement en un prêt à court terme de petites sommes à de potentiels entrepreneurs issus de milieux pauvres. Puisque les pauvres sont plus souvent

considérés comme de mauvais risques en termes bancaires et que les banques ne sont que très rarement préparées à leur prêter les petites sommes dont ils ont besoin.

Grâce au microcrédit, il est maintenant possible de mettre de petites sommes d'argent à la disposition des pauvres afin de les aider à créer leurs propres emplois générateurs de revenus.

Le microcrédit porte sur des montants moins élevés et vise une catégorie d'emprunteurs plus marginalisés différente de celle des banques commerciales. Ainsi, il répond à une demande de crédit qui n'est pas satisfaite par les autres fournisseurs et il a pour objectif de catalyser un développement économique qui fera reculer la pauvreté.

Au Bénin, le microcrédit désigne une opération portant sur une petite somme d'argent accordée à un individu ou un groupe d'individus souvent marginalisé par un système bancaire classique, cette somme sera remboursée suivant une échéance et à un taux d'intérêt donné (BRD, 1996 :65).

5-Bénéficiaire :

Le bénéficiaire de crédit est une personne dont les revenus sont faibles et qui n'a pas accès aux institutions financières formelles faute de pouvoir remplir les conditions exigées par ces institutions (documents d'identité, garantie, dépôt minimum etc.) Il/Elle mène généralement une activité génératrice de revenus dans le cadre d'une entreprise familiale.

Dans les zones rurales, ce sont souvent de petits paysans, des personnes qui transforment à très petite échelle les produits alimentaires (épices, conserves...), des artisans ou de petits commerçants.

Dans les zones urbaines, la clientèle est plus diversifiée : petits commerçants, prestataires de services, artisans, couturière... On les dénomme généralement sous le terme de micro-entrepreneur. La plupart d'entre eux travaillent dans le secteur informel ou non structuré.

B- Synthèses des travaux antérieurs :

Au sommet mondial de 2005 intitulé année internationale du micro crédit, les chefs d'Etat d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe ont attiré l'attention sur l'accès aux services financiers dans leur déclaration devant l'assemblée, y compris ceux du Bangladesh, du Brésil,

des Pays Bas, de Slovénie et de l'Ouganda. De plus déclaration écrite de M. Tarsos Papadopoulos, président de chypre, a également appelé à promouvoir la micro finance.

Un soutien particulier à la micro finance pour l'AIM est venu de son excellence **Mathieu KEREKOU**, président de la république du Bénin, qui a parlé en tant que président du bureau de coordination des Pays les Moins Développés (PMD) et a déclaré : « *2005 a été une année internationale du micro crédit afin de mettre l'accent sur l'importance cruciale de l'accès à la finance et particulièrement à la micro finance. L'accès des pauvres aux services financiers est un outil puissant de lutte contre la pauvreté. La micro finance est un élément important du secteur financier et doit être traité en tant que tel. Cela fait une énorme différence lorsque les pauvres ont accès à un large éventail de services financiers, grâce auxquels ils peuvent investir dans les activités génératrices de revenus et répondre à leurs besoins vitaux, tel que : la santé l'éducation et l'alimentation*»).

A ce sommet, la micro finance et le crédit pour le micro entreprises et les PME, y compris dans les zones rurales et particulièrement pour les femmes, ainsi que les schémas d'épargne nationale, ont été cités important pour l'amélioration de l'impact social et économique du secteur financier.

De l'autre côté, les membres du G8 apportant leur soutien au travail sur l'accès à la finance, à la micro finance et au remise de fonds ont estimé que les niveaux généraux d'accès à la finance sont extrêmement bas (moins 10% de la population adulte dans de nombreux pays possède un compte en banque) et cela agit comme un frein à la croissance et aux opportunités.

Une étude parrainée par la Banque Mondiale (BM) sur l'élaboration d'indicateurs fondamentaux d'accès à la finance qui a connu la participation des hauts représentants politiques et techniques en lien avec l'AIM (2005) a révélé que l'élargissement de l'accès à la finance présente des avantages personnels et sociaux. De nombreuses études empiriques récentes ont montré que l'épanouissement financier provoquait une croissance économique et pouvait améliorer la répartition des revenus.

Pour ce qui concerne les mémoires :

-ADIVIGNON et AMOUSSOU (2000) dans le mémoire « **les effets du programme de microcrédit aux plus pauvres du gouvernement béninois sur la performance des CLCAM** » (à la page 22) sur le thème « *Contribution des ONG à l'amélioration du*

pouvoir d'achat des ménages ruraux» ont montré l'impact des crédits octroyés par cette structure sur le revenu des ménages. Seulement leur travail n'a pas pu prendre en compte les différentes utilisations qui sont faites de l'amélioration du revenu de ces ménages.

-**SODJAHIN et TOWANOU (1999)** dans « *Impact socio-économique des crédits CLCAM sur les ménages de la S/P de Grand Popo* », ont montré que les crédits CLCAM ont un impact positif sur le revenu et les conditions de vie socio- économiques des ménages ; mais ils n'ont pas su comparer leur situation avant le crédit à leur situation après pour en dégager l'amélioration.

-**DOSSOUMOU et OGOUN AYENI (1998)** dans « *Etudes de l'impact socio- économique du, Passef* » ont eu le mérite dans leur travail de décrire la situation socio- économique des femmes avant et après l'obtention des crédits du Passef. Contrario, ceux –ci ont fait une analyse macroéconomique.

-**THON et SAVI (2006)** dans leur recherche ont abordé le même sens d'impact mais leur cible était les ménages de la S /P de TOFFO.

Il est ici nécessaire de remarquer que tous ces efforts d'études d'impact de crédits des structures financières sont orientés dans le sens de rendre compte de l'effet des crédits desdites structures sur leur client à l'époque ou sur tout autre facteur de leur environnement. Donc ces études n'étaient pas de nature à mesurer les effets d'une action de leur environnement (ici C'est le MCPP) sur les bénéficiaires. Toutes ces limites étaient justifiées par le fait nouveau du programme de MCPP.

DATONDI et OLOUKOU (2008) tout récemment ont abordé la contribution de ce programme de MCPP à la réduction de la pauvreté. Mais ceux-ci ont juste abordé la réalité ou non de ce programme plutôt que de rendre compte de ses effets sur les institutions financières qui s'occupent de ce service.

Nous autres, dans notre travail voudrions montrer l'effet des crédits octroyés par la CLCAM de Godomey sur le développement socio économique des sociétaires.

Paragraphe2 : Méthodologie de recherche

Pour réaliser ce travail, nous avons choisi d'adopter une démarche à la fois théorique et empirique qui nous a conduits à combiner trois approches :

I- Choix du site et limite de l'étude :

1-1- Justification du choix du site :

Pour réaliser cette étude, nous avons retenu La caisse locale de crédit agricole mutuel (CLCAM) de Godomey. Ce choix s'explique par plusieurs raisons :

- C'est une IMF en zone urbaine et périurbaine ;
- Elle exclut de l'étude la perception qu'ont les clients des crédits à eux accorder, ce que d'aucuns qualifient du concept de l'argent froid ou l'argent chaud. En effet, on peut être tenté d'expliquer la mauvaise performance d'une IMF par le fait que les bénéficiaires pensent que les crédits sont des dons venus de l'extérieur. Ce qui n'est pas le cas à la CLCAM de calavi qui est une structure professionnelle du secteur de la microfinance. Toutefois, elle développe des partenariats avec certains projets de développement, non pas, sans difficultés. Elle est aussi partenaire du Fonds National de la Microfinance (FNM) dans le cadre du programme MCPP.
- Enfin, pour faire une analyse assez pointue, il fallait une institution qui tienne dans la durée (expériences plus ou moins prouvées) ayant pour principal objectif social, la réduction de la pauvreté.

1-2- Délimitation du champ de l'étude :

Notre base de travail a été le département du l'Atlantique, au sein de la CLCAM de Godomey, une institution de micro finance, sise à cocotomey.

II- Techniques de collecte des données :

La technique est un outil mis à la disposition de la recherche et organisé par la méthode. Sous cet angle, elle représente les étapes des opérations liées à des éléments pratiques concrets adoptés à un but défini. (GRAWITZ et al.1971 :287)

Ainsi, les techniques suivantes nous ont guidées dans notre recherche.

2-1- Technique documentaire

La technique documentaire est celle qui est orienté vers une fouille systématique de tout ce qui est en rapport avec le domaine de la recherche c'est-à-dire tout ce qui constitue la source écrite d'un thème de recherche.

Elle consiste en l'utilisation des documents écrits ayant une liaison avec le sujet choisi. Nous avons effectué les recherches documentaires dans les centres de documentation de la place et à la CLCAM de Godomey, dans le but de recueillir des informations qui présentent un intérêt pour nos travaux de recherche. Un accent particulier a été mis sur les documents de l'institution afin d'obtenir des informations relatives aux statuts, aux procédures et activités. Ainsi, à l'interne, nous nous sommes intéressés aux statistiques liées aux portefeuilles de crédits (rapports d'activités) ainsi qu'aux documents de procédures (manuel de procédures, notes de services et guides d'octroi de crédits). Nous avons exploité des informations externes qui concernent certains ouvrages, mémoires et publications, sites internet ayant rapport avec notre thème.

2-2-Technique de questionnaire

Cette technique consiste à élaborer un questionnaire destiné à la population cible, plus précisément aux échantillons de cette population en vue de répondre par écrit au questionnaire. Celle-ci doit être bien étudiée à l'avance et devra laisser suffisamment de place entre les questions pour des réponses et commentaires éventuels des personnes interrogées. Ainsi, nous avons élaboré un questionnaire destiné à un certain nombre de bénéficiaire de crédit de la CLCAM de Godomey comme échantillon et tous les bénéficiaires de cette institution, la population mère. Sur 100 questionnaires élaborés, 90 personnes ont pu répondre au questionnaire soit un taux de retour de 90% et leurs réponses nous ont permis de recueillir des informations riches et spontanées, plus brutes et plus fraîches nécessaires à notre travail.

2-3- Technique d'interview

La technique d'interview est un outil qui permet au chercheur d'interroger des personnes qui lui fournissent des informations nécessaires et relatives à son sujet de recherche.

La technique d'interview nous a aidés à collecter quelques informations et explications sur la micro finance et son fonctionnement, par le biais des conversations avec les membres et les travailleurs de la micro finance. Ainsi sur les trois mois de stage effectué, nous avons passé deux mois au service crédit. Cela nous a permis d'interroger les sept agents de crédits, parmi lesquels, trois ont accepté nous fournir des informations.

2-4- Technique d'observation

Nous avons aussi utilisé la technique de l'observation qui constitue une importante technique pour recueillir les données nécessaires à un travail. En effet, elle permet un contact direct entre l'enquêteur et l'enquêté. Elle permet aussi de vivre la réalité sur terrain ce qui nous a permis aussi d'obtenir les informations autres que celles apportées par les autres techniques.

2-5-Echantillonnage

Il nous a été difficile d'atteindre toute la population du milieu dans laquelle œuvre la micro finance la CLCAM de Godomey à cause des moyens financiers et matériels insuffisants et du manque du temps; c'est pourquoi nous nous sommes servie de la technique d'échantillonnage pour recueillir les données en rapport avec la contribution des crédits octroyés par la micro finance CLCAM de Godomey dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Nous avons alors déterminé une partie de la population sur laquelle nous avons exploré les résultats de toute la population du milieu. Pour l'ensemble de l'étude, nous avons procédé à des enquêtes par questionnaires sur les bénéficiaires du crédit dans le département de l'Atlantique.

Pour réussir notre étude, nous avons choisid'enquêter auprès de 100 clients ayant bénéficiés de crédit dans la structure mais nous avons pu obtenir les informations que chez 90 personnes bénéficiaires

III- Stratégies de vérification des hypothèses

Il s'agira ici d'apprécier la vérification de nos hypothèses à partir d'un seuil de vérification.

1-Seuil de décision pour la vérification de l'hypothèse liée aux conditions d'accès fixé par la CLCAM pour l'octroi de crédit.

Cette hypothèse serait vérifiée si après étude, nous remarquons que pour des critères comme : avoir un compte épargne, épargner pour trois mois au moins, et avoir 19% du montant solliciter en compte bon nombre des demandeurs parviennent à faire face à ces critères fondamentaux.

2-Seuil de décision pour la vérification de l'hypothèse liée à la contribution des crédits octroyés dans l'accroissement des revenus des bénéficiaires.

Cette hypothèse serait vérifiée si par rapport aux revenus, on note une amélioration d'au moins 60% au niveau de l'échantillon choisit après le crédit.

3-seuil de décision pour la vérification de l'hypothèse liée à la contribution de l'accroissement des revenus dans l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation, de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires.

Cette hypothèse serait vérifiée si par rapport aux indicateurs choisis : l'alimentation, l'habitation ; l'accès aux soins de santé, on note une amélioration

IV-Difficultés et limites:

A- Difficultés:

Comme difficulté, nous avons :

Le stage, déroulé dans un cadre plus pratique que théorique, nous a permis de nouer dans les réalités de la vie professionnelle. Cependant, la réalisation de cette étude n'a pas manqué de difficultés même si notre sujet de recherche répond aux aspirations des dirigeants de la Compagnie. Ainsi, nous avons eu :

- de la peine à maîtriser l'organigramme de la compagnie et des difficultés à nous adapter aux conditions de travail dans les premiers jours ;
- des difficultés à collecter des informations servant de fondement pour notre étude ;
- des contraintes dues à l'indisponibilité du personnel en raison des tâches quotidiennes dont ils doivent s'acquitter et des principes de secret professionnels ;
- parfois de mal à nous exercer par rapport à la réalité des pratiques quant aux modes de gestion.

Toutefois, ces difficultés n'ont pas perturbé le bon déroulement de notre stage car nous avons pu mettre en pratique les connaissances théoriques acquises au cours de notre formation au profit de la CLCAM.

B- Limites :

A ce niveau, il convient de noter que l'étude comporte des limites. En effet, nous n'avons pas pu cerner tout les éléments liés au crédit, la population non bénéficiaire et d'autres programmes pouvant contribuer aux mêmes objectifs, initiés dans le temps. Cependant nous ne pouvons pas affirmer que le travail est parfait.

CHAPITRE III

CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE

Dans le cadre de ce chapitre, nous présenterons et analyserons les résultats recueillis au cours de notre recherche et qui sont susceptibles de nous aider à atteindre les objectifs sus mentionnés afin de mieux tester les hypothèses.

SECTION1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans cette section, il sera question de présenter, d'analyser et de commenter les résultats. Ceci nous permettra d'aboutir à la vérification des hypothèses.

Paragraphe1 : Présentation et analyse des résultats liés aux conditions d'accès fixés par la CLCAM dans l'obtention du crédit

Après étude les conditions d'accès au crédit sont les suivantes :

- 1- Avoir un compte épargne
- 2- Etre sociétaire (libérer des parts sociales selon le montant du crédit à solliciter) :

« 10000 pour tout crédit compris entre 50 000 et 200 000 »

« 20 000 pour tout crédit compris entre 200 001 et 1 000 000 »

« 40 000 pour tout crédit compris entre 1 000 001 et 2 000 000 »

« 100 000 pour tout crédit supérieur à 2 000 000 »

Ces parts ne sont plus remboursables quelle que soit la décision du comité.

- 3- Avoir 19% du montant sollicité en compte
- 4- Payer les frais d'ouverture de dossier qui s'élèvent à 500f

Les critères d'accès au crédit sont entre autre :

- ✓ Le membre ait déjà fait 03mois d'épargne
- ✓ Avoir une activité génératrice de revenu (pas de financement d'activité illicite ou illégale)

Les étapes de montages de crédit sont :

- Les pièces de RDV
- L'entretien avec le demandeur

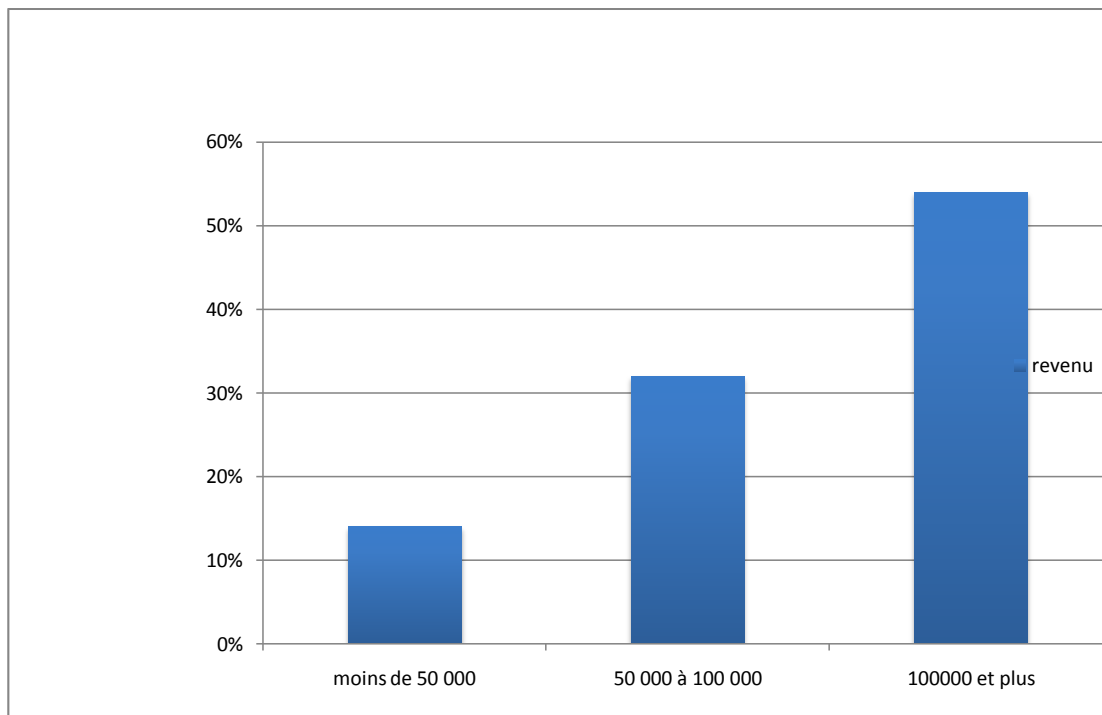
Tous ces résultats se traduisent par le tableau et graphique suivant :

Tableau n°2 : Répartition des bénéficiaires selon le niveau de revenu et l'accessibilité au crédit

Revenu \ Nombre de	Moins de 50 000	50 000 à 100 000	100 000 et plus
Accessibilité	12	29	49
%d'accessibilité	14%	32%	54%

Source : Résultats de nos enquêtes, Avril 2015

Graphique n° 1 : Evolution de l'accessibilité au crédit selon le niveau de revenu



Source : Résultats de nos enquêtes, Avril 2015

D'après le tableau n°2 et le graphique n°1, nous remarquons que sur les 90 personnes constituant notre échantillon, 12 ayant un revenu moins de 50 000 peuvent accéder au crédit, soit un pourcentage de 14% ; 29 personnes ayant un revenu compris entre 50 000 et 100 000 peuvent bénéficier de crédit soit un pourcentage d'accessibilité de 32% ; 49 ayant un revenu supérieurs à 100 000 peuvent bénéficier de crédit soit un taux d'accessibilité de 54%.

Paragraphe2: Présentation et analyse des résultats liés à la contribution des crédits octroyés par la CLCAM dans l'accroissement du revenu et la contribution de cet accroissement dans l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation, de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires.

I-Présentation et analyse des résultats liés à la contribution des crédits octroyés par la CLCAM dans l'accroissement du revenu

Tableau n°3 : Effectif des enquêtées selon le revenu et sexe

Revenu sexe	Rev./mois	Rev. /trimestre	Rev./semestre	Rev. /an	Total
Féminin	4	7	30	17	58
Masculin	7	7	11	7	32
Total	11	14	41	24	90

Source : Résultats de nos enquêtes

Le tableau n°3 nous montre l'effectif des enquêtés selon le revenu et le sexe. Il en ressort de ce tableau que 11 personnes sur les 90 enquêtés ont un revenu mensuel, 14 un revenu trimestriel, 41 un revenu semestriel, et 24 un revenu annuel. Ainsi, 58 personnes sont du sexe féminin, et 32 autres sont du sexe masculin. Parmi les 90 personnes enquêtées, la majorité a un revenu semestriel et cela est justifié par le fait que les bénéficiaires des crédits de la CLCAM de Godomey sont des agri-éleveurs et leurs récoltes se font deux fois par an.

L'apport des crédits offerts par la CLCAM de Godomey pour l'augmentation du revenu annuel

Le tableau suivant nous montre l'apport des crédits octroyés par la CLCAM de Godomey pour l'augmentation du revenu des bénéficiaires.

Tableau n°4: Répartition des bénéficiaires par âge et par montant du revenu (avant le crédit)

Age	Total bénéficiaire	REVENU DES BENEFICIAIRES			
		de 100000	50000-100000	100000-200000	200001-300000 + de 300000
18-30	38	33	13	2	0
31-40	18	12	6	0	0
41-50	14	9	4	1	0
51-60	11	6	4	1	0
61 et plus	9	6	1	1	0
Total	90	56	28	6	0
Total %	100%	62%	31%	7%	0%

Source : Résultats de nos enquêtes

Avant de bénéficier le crédit, la majorité des clients de la CLCAM de Godomey soit 56 bénéficiaires avait un revenu inférieur à 100 000francs CFA et 28 un revenu compris entre 100 000 et 200 000, 6 un revenu compris entre 200 000 et 300 000, aucun n'avait un revenu aussi nous remarquons que personne n'avait un revenu de plus de 300 000francs CFA

Tableau n°5: Répartition des bénéficiaires par secteur âge et par montant du revenu (après le crédit)

Age	Total beneficiaries	REVENU DES BENEFICIAIRES			
		- de 100000	100000- 200000	200001- 300000	+ de 300000
18-30	38	5	4	5	24
31-40	18	0	3	5	10
41-50	14	1	1	4	8
51-60	11	0	3	2	6
61 et plus	9	0	1	1	7
Total	90	6	12	17	55
Total %	100%	7%	13%	19%	61%

Source : Résultats de nos enquêtes

Ce tableau n°5 nous montre bien qu'après avoir bénéficié le crédit offert par cette institution et réaliser des projets, la majorité des bénéficiaires soit 55 personnes ont un revenu de plus de 300 000frans CFA contrairement à la situation d'avant.

D'après ces deux tableaux n°4 et n°5 ci-haut, nous pouvons conclure que ce crédit a été générateur de revenu car avant l'obtention de crédit aucun bénéficiaire (0%) n'avait un revenu de plus de 300 000 francs CFA, mais après avoir bénéficié du crédit, la majorité (61%) de nos enquêtés ont pu accroître leurs revenus à 300 00

II-Présentation et analyse des résultats liés à la contribution de l'accroissement des revenus dans l'amélioration de l'alimentation de l'habitation et de l'accès aux soins de santé

La répartition des bénéficiaires par âge et par nombre de repas par jour.

Ici nous allons montrer à travers le tableau ci-dessous comment les bénéficiaires des crédits offerts par la CLCAM de Godomey améliorent leur condition de vie au niveau alimentaire.

Tableau n°6: Répartition des bénéficiaires par âge et par nombre de repas par jour (avant le crédit)

Age	Total bénéficiaires	1fois/j	2fois/j	3fois/j
18-30	38	25	13	0
31-40	18	13	5	0
41-50	14	10	4	0
51-60	11	9	2	0
61 et plus	9	8	1	0
Total	90	65	25	0
Total en %	100%	72%	28%	0%

Source: résultats de nos enquêtes

D'après ce tableau n°6, nous constatons qu'au total de 90 personnes enquêtées, personnes n'est capable d'avoir trois repas par jour, 25 deux repas par jour et 65 un repas par jour. Ici nous remarquons que la majorité mange une fois par jour.

Tableau n°7: Répartition des bénéficiaires par âge et par nombre de repas par jour (après le crédit)

Age	Total beneficiaries	1fois/j	2fois/j	3fois/j
18-30	38	0	25	13
31-40	18	0	11	7
41-50	14	0	10	4
51-60	11	0	8	3
61 et lus	9	0	6	3
Total	90	0	60	30
Total en %	100%	0%	66.7%	33.3%

Source: Résultats de nos enquêtes

Le tableau n°7 nous montre qu'après avoir bénéficié le crédit et réaliser le projet, plus personne ne mange une fois par jour, 60 deux fois par jours et 30 trois fois par jours. Ici nous remarquons qu'actuellement la majorité de nos enquêtés, mangent 2 fois par jour et le reste mangent 3 fois par jour. C'est la preuve que les bénéficiaires de ce crédit ont amélioré leur alimentation (quantitativement).

L'amélioration d'habitation

Comme le montre le tableau ci-après, les habitants de la région de Godomey ont amélioré leur habitation grâce à la bonne mobilisation des crédits bénéficiés auprès de la CLCAM.

Tableau n°8 : Répartition des bénéficiaires par secteur, âge et par propriétaires des maisons (avant le projet)

Age	Total Beneficiaries	Nombre de propriétaire des maisons	Nombre de locataires
18-30	38	25	13
31-40	18	12	6
41-50	14	9	6
51-60	11	8	3
61 et plus	9	8	1
Total	90	62	28
Total %	100%	69%	31%

Source: Résultats de nos enquêtes

D'après ce tableau n°8 abordant la répartition des bénéficiaires, par secteur, par âge et par propriétaire de maison avant le projet, nous constatons qu'avant de bénéficier de microcrédit, 28 personnes soit 31% des enquêtées étaient des locataires contre 62 personnes soit 69% qui avaient leurs propres maisons.

Tableau n°9: Répartition des bénéficiaires par âge et par propriétaires de maisons (après le crédit)

Age	Total beneficiaries	Nombre de propriétaire des maisons	Nombre de locataires
18-30	38	35	3
31-40	18	17	1
41-50	14	12	2
51-60	11	10	1
61 et plus	9	9	0
Tot	90	83	7
Tot %	100%	92%	8%

Source: Résultats de nos enquêtes, Avril 2015

Ce tableau nous montre bien qu'après avoir bénéficié ce crédit et réaliser des projets 7 personnes soit 8% seulement des enquêtées restent locataires contre 83 personnes soit 92% qui ont leurs propres maisons.

En comparant les deux tableaux (8 et 9), nous constatons que le crédit a contribué à l'obtention de maisons car le nombre de locataire est passe de 31% à 8%. Selon le résultat de notre enquête, la majorité de ceux qui avaient leurs propres maisons les ont améliorées de façon plus ou moins moderne.

La capacité d'accéder aux soins médicaux.

Le crédit offert par la CLCAM de Godomey a beaucoup contribué à la bonne santé de la population de la région en leur facilitant l'accès aux soins médicaux modernes.

Tableau n°10: Répartition des bénéficiaires par âge et par moyen de se faire soigner (avant le crédit)

Age	Total Bénéficiaires	Centre medical et pharmaceutiques	Médecin traditionnel et autres
18-30	38	25	13
31-40	18	13	5
41-50	14	11	3
51-60	11	10	1
61 et plus	9	8	1
Tot	90	67	23
Tot %	100%	74%	26%

Source: Résultats de nos enquêtes

D'après ce tableau, nous constatons qu'avant de bénéficier le crédit, 67 personnes soit 74% des enquêtées avaient accès aux soins médicaux pharmaceutique, 23 personnes de la population bénéficiaires avaient le problème de se faire soigner soit un pourcentage de 26% . Les raisons principales évoquées par cette population sont le manque de moyens financiers. C'est pourquoi certains préfèrent utiliser la médecine traditionnelle dont 26% des enquêtées.

Tableau n°11 : Répartition des bénéficiaires par âge et par moyen de se faire soigner (après le crédit)

Age	Total Bénéficiaires	Centre medical et pharmaceutiques	Médecintraditionnel et autres
25-30	38	37	1
31-40	18	18	0
41-50	14	14	0
51-60	11	11	0
61 et plus	9	9	0
Tot	90	89	1
Tot %	100%	99%	1%

Source: Résultats de nos enquêtes

Ici le constat est que 99% des enquêtées soit 89 ont pu satisfaire leurs besoins en santé, alors que, 1% seulement des enquêtées utilise encore la médecine traditionnelle et autres.

Si on compare les deux tableaux (10 et 11), nous remarquons que grâce aux crédits octroyés par l'IMF de la CLCAM de Godomey, les bénéficiaires ont amélioré leurs niveaux de santé, en passant de 26 % à 1% pour ce qui se faisaient soigner dans la médecine traditionnelle et de 74% à 99% pour ceux qui faisaient recours aux centres médicaux et pharmaceutiques. Ces bénéficiaires utilisent leur propre argent ou font recours à la mutuelle de santé.

L'évolution en éducation

Un certain nombre des clients de la CLCAM de Godomey a amélioré son niveau d'étude d'une façon intéressante grâce au crédit offert par cette dernière comme le montre les tableaux ci-dessous.

Tableau n°12: Répartition des bénéficiaires par âge et la capacité de payer les frais scolaires de leurs enfants (avant de bénéficier le crédit)

Analyse de l'effet des crédits octroyés par les institutions de micro finance dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires : cas de la CLCAM de Godomey.

N.d'étude Age	Total des bénéficiaires	Capable de payer les frais scolaires	Frais payer par les autres	Pas de moyen de payer les frais scolaires
25-30	38	14	20	4
31-40	18	5	11	2
41-50	14	1	12	1
51-60	11	2	5	4
61 et plus	9	3	5	1
Total	90	25	53	12
Total %	100%	28%	59%	13%

Source : Résultats de nos enquêtes

Ce tableau n°12 nous révèle qu'avant de bénéficier le crédit, 25 personnes (28%) des enquêtées étaient capables de payer les frais scolaires des leurs enfants, 53 personnes (59%) sont aidés par d'autres personnes ou par des organisations et 12 bénéficiaires (13%) n'avaient pas les moyens d'assurer cela au profit de leur enfants.

Tableau n°13 : Répartition des bénéficiaires par âge et la capacité de payer les frais scolaires de leurs enfants (après avoir bénéficié le crédit)

N.d'étude Age	Total des bénéficiaires	Capable de payer les frais scolaires	Frais payer par les autres	Pas de moyen de payer les frais scolaires
25-30	38	26	12	0
31-40	18	10	8	0
41-50	14	5	9	0
51-60	11	9	2	0
61 et plus	9	5	4	0
Total	90	55	35	0
Total %	100%	61%	39%	0

Source : résultats de nos enquêtes

D'après le tableau n°13 nous constatons qu'après avoir bénéficié le crédit, aucun ne manque plus d'assurer la scolarité à ses enfants, 55 personnes (61%) paie les frais scolaires par eux-mêmes, 35 personnes (39%) sont aidés par d'autres.

En analysant les tableaux 13 et 14, nous constatons que les enquêtés qui sont incapables de payer les frais scolaires des enfants sont passés de 13% à 0%, ceux qui étaient aidés par les autres sont passés de 59% à 39 %, afin ceux qui était capables de payer les frais scolaires de leurs enfants sont passés de 28% à 61%. Ici on peut conclure que grâce aux crédits offerts, il y a eu amélioration au niveau de l'éducation.

Tableau n°14 : Répartition des bénéficiaires par âge et par emplois générés par le projet (avant le crédit)

AGES	Total beneficiaries	Nouveaux emplois générés					
		0	1	2	3	4	Plus de 4
25-30	38	25	6	3	2	2	0
31-40	18	10	3	2	2	1	0
41-50	14	7	3	2	1	1	0
51-60	11	7	2	2	0	0	0
61 et plus	9	7	2	0	0	0	0
Total	90	56	16	9	5	4	0
Total en %	100%	62%	18%	10%	6%	4%	0%

Source : Résultats de nos enquêtes, Avril 2015

Avant de bénéficier le crédit de la micro finance et faire un projet, 62% de la population questionné ne pouvaient créer aucun emploi, 18% ont pu crée un, 10% ont pu réaliser deux, 6% seulement trois et aucune personne n'avait plus de 4 emplois. D'après ce tableau n°14 nous remarquons que la majorité de nos enquêtés n'avait aucun emplois généré par le projet.

Tableau n°15 : Répartition des bénéficiaires par âge et par emplois générés par le projet (après le crédit)

AGE	Tot. bénéficiaires	Nouveaux emplois générés					
		0	1	2	3	4	Plus de 4
25-30	38	15	8	6	4	3	2
31-40	18	4	5	4	3	2	0
41-50	14	1	5	3	2	2	1
51-60	11	0	2	2	2	2	3
61 et plus	9	0	2	2	3	2	0
Total	90	20	22	17	14	11	6
Total %	100%	22%	24%	19%	16%	12%	7%

Source : Résultats de nos enquêtes, Avril 2015

En analysant ce tableau n°15, nous constatons que 22% ne sont dans la même situation d'avant l'obtention de crédit (ils ne peuvent pas créer l'emploi) de cette institution et réaliser son projet. 78% des enquêtées génèrent au mois un emploi après avoir bénéficié ce crédit et faire son projet.

1-En comparant les deux tableaux (14 et 15), nous constatons que grâce à l'obtention du crédit, ceux qui ne peuvent pas créer de l'emploi sont passés de 62% à 22% et ceux qui ne pouvaient pas créer plus de 4 emplois sont passés de 0% à 7% ; ceux qui montrent qu'il y a eu création d'emploi grâce aux crédits offerts par la CLCAM de Godomey.

SECTION2 : Validation des hypothèses, suggestions et conditions de mise en œuvre

Il s'agit ici d'apprécier la validité des hypothèses à partir de l'analyse des données de nos enquêtes en vue d'une synthèse du diagnostic.

Paragraphe1 : Validation des hypothèses

Ce paragraphe tient lieu de vérification des hypothèses de notre recherche.

I-Vérification de l'hypothèse n°1:

Rappelons que l'hypothèse n°1 est intitulée : «Les conditions d'accès au crédit sont favorables à la majorité des demandeurs de crédit »

Au vue de l'étude des conditions et des critères d'octroi de crédit, eu égard aux réalités économiques des bénéficiaires nous pouvons noter que d'après le tableau n°2 et le graphique n°1 qui montre l'accessibilité des populations aux crédits selon leurs niveau de revenu seulement 14% de la population ayant un revenu inférieur à 50 000 peuvent bénéficier du crédit. D'où l'hypothèse est infirmée.

II-Vérification de l'hypothèse n° 2 :

Rappelons que l'hypothèse n°2 est intitulée : «Les crédits offerts par la CLCAM contribuent à l'accroissement des revenus des bénéficiaires»

En nous référant au seuil de décision fixé pour la vérification de cette hypothèse, il sera retenu toute item ayant au moins un poids de 60%.

Selon les tableaux n°6 et 7 montrant la répartition de bénéficiaires par âge et par montant du revenu avant et après le crédit nous remarquons au niveau des bénéficiaires ayant un revenu supérieur à 300000, une augmentation de 61%. En résumé nous remarquons que par rapport à l'indicateur : revenu, plus de 60% de l'échantillon choisis pour notre étude ont connu un progrès donc les crédits offerts par la CLCAM contribuent à l'accroissement du revenu des bénéficiaires d'où l'hypothèse est validée.

III-Vérification de l'hypothèse n°3 :

Rappelons que l'hypothèse n°3 est intitulée : «L'accroissement des revenus contribue à l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation, de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires»

En ce qui concerne l'alimentation les tableaux 4 et 5 renseignant sur la répartition des bénéficiaires par âges et par nombre de repas par jour avant et après le crédit nous montre que 66,7% des bénéficiaires sont passés d'au moins 1 à 2 repas par jour. Les tableaux n°8 et 9 abordant la répartition des bénéficiaires par secteur âges et par propriétaire de maison avant et après le crédit indique que le pourcentage de bénéficiaire propriétaire de maison est passé de 69% à 92%. Concernant les tableaux n°10 et 11 abordant la répartition des bénéficiaires par âges et par moyens de se faire soigner avant et après le crédit montre que 99% des bénéficiaires ayant aux centre médicale et pharmaceutique est passée de 74% à 94%.

En résumé nous remarquons que par rapport aux indicateurs : alimentation, habitation, et accès aux soins de santé, plus de 60% de l'échantillon choisis pour notre étude ont connu un progrès donc l'accroissement de leur revenu a permit l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation, de la santé de ces derniers d'où l'hypothèse est validée.

Paragraphe2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre

Dans ce paragraphe, nous allons essayer e proposer quelques suggestions à la CLCAM de godomey et leurs conditions de mise en œuvre.

A-Suggestions 1:

Dans cette partie, nous recommandons des approches de solutions par rapport aux faiblesses constatées au cours de nos analyses. Elles tournent autour de deux(03) points essentiels à savoir :

- ✓ Recommandation pour l'amélioration des conditions d'accès aux crédits fixés par la CLCAM
 - ❖ En ce qui concerne les conditions d'accès aux crédits, elle doit être fixée de façon à toucher la population cible. Ainsi, nous recommandons à la CLCAM :

-Alléger les conditions et critère d'octroi de crédit

- ✓ Recommandation pour l'amélioration de l'accroissement du revenu des bénéficiaires.
 - ❖ Faisant référence aux faiblesses constatées dans la contribution des crédits octroyés par la CLCAM dans l'accroissement du revenu des bénéficiaires de Godomey, il serait opportun de :
 - Instaurer un système de garantie qui permet de mettre l'accent sur la qualité de l'entrepreneur, la rentabilité de l'activité de financement
- ✓ Recommandation pour la contribution de l'accroissement des revenus dans l'amélioration, de l'habitation, de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires.
 - ❖ En ce qui concerne la contribution de l'accroissement des revenus sur les indicateurs choisis, nous proposons à la CLCAM de :
 - Instaurer un système de contrôle permettant à la CLCAM d'avoir un œil sur le devenir de l'accroissement du revenu des bénéficiaires.

B- Les conditions de mise en œuvre des suggestions

La mise en œuvre des approches de solution ci-dessus énoncées suppose un minimum de condition de base. Pour ce fait, nos recommandations vont à l'endroit des dirigeants de la CLCAM de Godomey.

- ❖ La mise en œuvre de la recommandation relative à l'allègement des conditions et critère d'octroi de crédit, il est important de tenir compte de la réalité économique de la couche vulnérable ainsi, de ne plus leur demander d'épargner pour trois mois, baisser le taux représentant la part du montant solliciter en compte avant la demande de crédit.
- ❖ En ce qui concerne la recommandation relative l'instauration du système de garantie qui permet de mettre l'accent sur la qualité de l'entrepreneur, la rentabilité de l'activité de financement, il est nécessaire de faire des analyses beaucoup plus approfondis sur la rentabilité de l'activité de financement.
- ❖ Pour mettre en œuvre la suggestion relative à l'instauration d'un système de suivi du devenir de l'accroissement du revenu des bénéficiaires, il est primordial de recenser le niveau des agents de crédit, ensuite établir un programme de formation pour renforcer leurs faiblesses.

CONCLUSION

Les systèmes financiers décentralisés participent à la réduction de la pauvreté en favorisant le développement des activités économiques, source de création de richesses et d'emplois. Elles ont su s'imposer par leur volume d'activités, leur proximité des couches vulnérables cibles et la souplesse des conditions d'accès aux services, comme un outil adéquat de lutte contre la pauvreté. Le microcrédit contribue ainsi au financement de millions de femmes, d'hommes et de micro -entreprises. Ces initiatives participent donc à l'atteint des 75% OMD (Objectif du Millénaire pour le Développement).

L'IMF doit donc s'appuyer sur des fondements qui favorisent la maîtrise des risques liés à ses activités et qui lui permettront d'atteindre non seulement une masse importante d'emprunteurs, mais également d'assurer sa viabilité.

Ne pouvant aborder efficacement tous les problèmes qui inhibent l'évolution de la micro finance au Bénin, nous avons donc axé notre étude sur l'une des plus importantes analyses qui plane sur ce secteur et en particulier sur le MCPP. La présente réflexion qui a porté sur l'analyse de effet des crédits octroyés par la CLCAM de Godomey sur les bénéficiaires, nous a permis de mieux comprendre cette réalité socio-économique.

Par ailleurs, après cette analyse nous avons proposé des solutions et formulé des recommandations tant à l'endroit des bénéficiaires, qu'à l'endroit de la CLCAM de Godomey, pour leur mise en œuvre effective.

Nous ne saurions terminer sans affirmer que notre analyse est loin d'être exhaustive. Le domaine du crédit étant très vaste, nous ne prétendons pas avoir cerné tous ces aspects. Aucune œuvre humaine n'étant absolument parfaite, ce travail présente des insuffisances aussi bien à notre niveau, de la recherche documentaire qu'au niveau de l'analyse des données. Les critiques et les suggestions des uns et des autres rehausseront sa qualité afin de contribuer à une meilleure amélioration des conditions de vie de la population.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- Ouvrages

- VERGER, C, Contribution potentielle des entités d'économie sociale au financement des micros et petites entreprises, Paris 1995
- YVES B. et al. Dictionnaire économique et financier, 6^{ème} éd. édition du seuil, paris, 1996

II- MEMOIRES

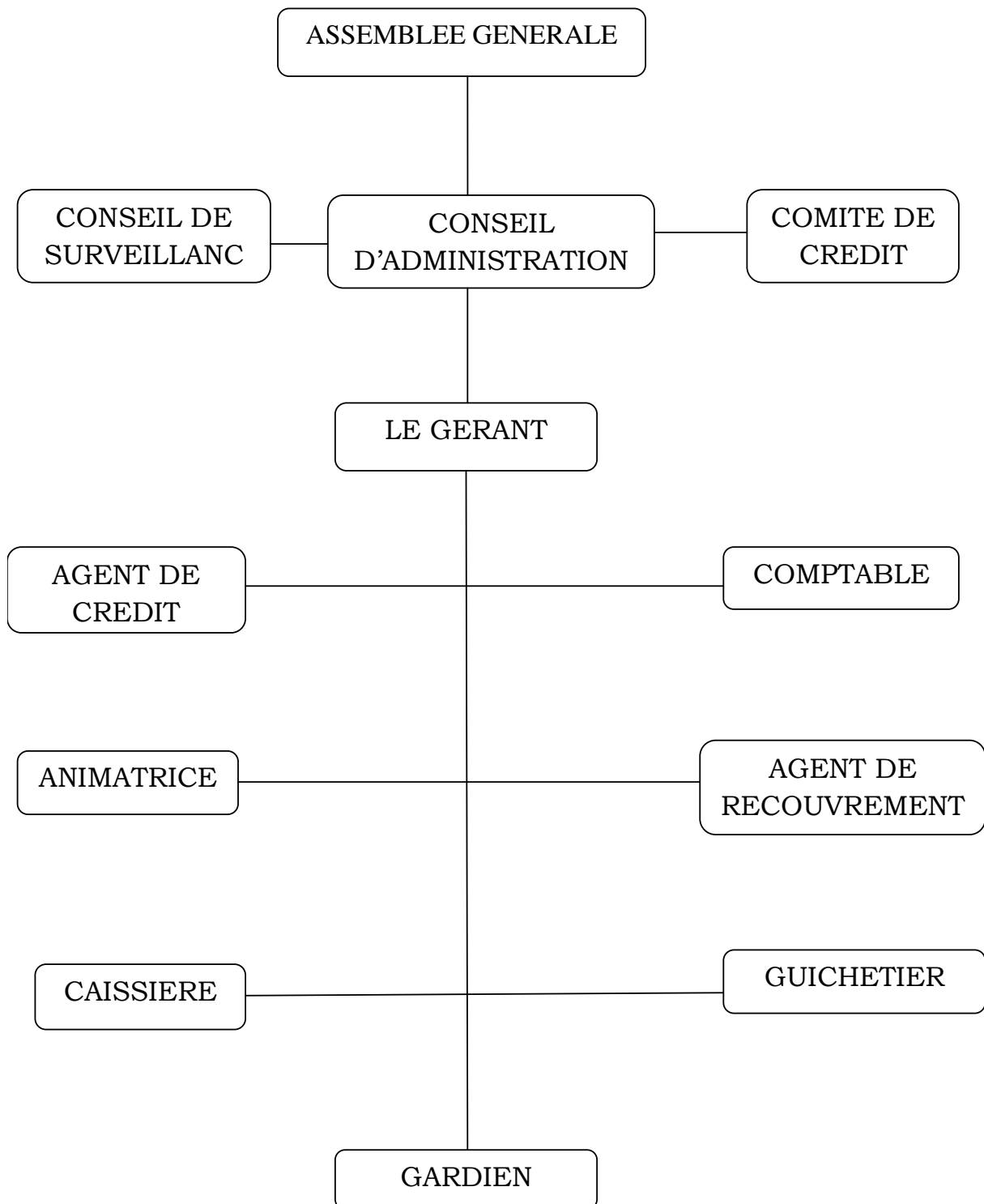
- ADIVIGNON et AMOUSSOU (2000) « les effets du programme de microcrédit aux plus pauvres du gouvernement béninois sur la performance des CLCAM »
- DOSSOUMOU et OGOUN AYENI (1998) dans « *Etudes de l'impact socio-économique du, Passef* »
- MISSIHOUN Angelo et Alain GBECHI« *Les politique de recouvrement de créances dans les institutions de microfinance* » 2010-2011
- NOUKPOKINNOU Olivier sur « l'Evaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'APHEDD-BAVEC »
- SILEM A. et ALBERTINI J.M. (1995) lexique d'économie. 5^{ième} édition Dalloz
- SODJAHIN et TOWANOU (1999) dans « Impact socio-économique des crédits CLCAM sur les ménages de la S/P de Grand Popo »

III- SITES WEBS

- Contribution du crédit à l'amélioration des conditions de vie de la population disponible sur. <http://www.google.com> consulté le 03 avril 2015, à 10h-16min
- Effet des microcrédits sur les conditions de vie de la population, disponible sur. <http://www.mémoireonline>, consulté le 16 avril 2015 à 16h-02min

ANNEXES

ANNEXE1 : Organigramme de la CLCAM Godomey



ANNEXE2 : Guide de questionnaire adressé à la population

I- Prise de contact

Bonjour Monsieur /Madame

S'il vous plaît ; veuillez-nous prêter quelques minutes d'attention en répondant aux questions suivantes dans le cadre d'une étude au sujet des apports de la CLCAM de Godomey dans le financement de vos activités.

Vos déclarations seront considérées comme telles et ne feront nulle part l'objet d'aucune sanction ni de poursuite judiciaire.

Merci d'avance

II- Questionnaires

1-Nom:.....

2- Prénom :.....

3- Age:.....

4- Sexe:.....

5- Fonction principale :.....

6- Revenu

Par mois :

Par trimestre :

Par semestre :

Par an :

7- Objet d'étude demande

Achat de véhicule :

Frais scolaire :

Construction :

Commerce:

Agriculture:

Elevage:

8- Nombre de repas par jour :

Avant le crédit

Une fois :

deux fois :

trois fois :

Après le crédit

Une fois :

deux fois :

trois fois :

9- le niveau de revenu

Avant le crédit.....

Après le crédit.....

Avant le crédit

Analyse de l'effet des crédits octroyés par les institutions de micro finance dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires : cas de la CLCAM de Godomey.

Locataire : propriétaire :

Après le crédit

Locataire : propriétaire :

11- Possibilité de se faire soigné

Avant le crédit :

Accès aux soins médicaux : Non accès aux soins médicaux :

Après le crédit :

Accès aux soins médicaux : Non accès aux soins médicaux :

12- Scolarisation des enfants

Avant le crédit :

Capable de payer les frais : frais payer par les autres :

Pas de moyens de payer les frais scolaire :

Après le crédit

Capable de payer les frais : frais payer par les autres :

Pas de moyens de payer les frais scolaire :

13- Emplois générés

Avant le crédit :

Après le crédit :

14-Accessibilités au crédit selon le niveau de revenu

0-50 000: 50 000-100 000: Plus de 100 000:

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	I
DEDICACE1.....	II
DEDICACE2.....	III
REMERCIEMENTS.....	IV
RESUME.....	V
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	VI
LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX.....	VII
SOMMAIRE.....	VIII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET DEROULEMENT DU STAGE.....	3
SECTION1 : CADRE D 'ETUDE.....	4
PARAGRAPH1 : Historique, objectifs et structure organisationnelle.....	4
A-Historique.....	4
B-Objectifs de la CLCAM.....	6
C-Structure organisationnelle.....	7
PARAGRAPH2 : Les activités et les ressources de la CLCAM.....	11
A-Les activités de la CLCAM de Godomeey.....	11
a- La collection de l'épargne.....	11
b- L'octroi de crédit.....	12
c- Les IMT.....	14
B- Les ressources de la CLCAM.....	14
a- Les ressources humaines.....	15
b- Les ressources financières.....	15
c- Les ressources matérielles.....	15
SECTION2 : Déroulement du stage.....	16
Paragraphe1 : Travaux effectués.....	16

A-au guichet.....	16
B-Au crédit.....	16
Paragraphe2 : Inventaire des forces et faiblesses.....	19
A- Forces.....	19
B- Faiblesses.....	19
CHAPITRE2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	20
SECTION1 : DE LA PROBLEMATIQUE AUX HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	21
PARAGRAPH1 : Problématique et intérêt de l'étude.....	21
I. Problématique.....	21
II. Intérêt de l'étude	23
PARAGRAPH2 : Objectifs et hypothèses de l'étude.....	23
I. OBJECTIFS.....	23
A-Objectif Général.....	23
B-Objectifs spécifiques.....	23
II. Hypothèses de recherche.....	23
SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	25
PARAGRAPH1 : Clarification des concepts et synthèse des travaux antérieurs.....	25
A- Clarification des concepts.....	25
B- Synthèse des travaux antérieurs.....	30
PARAGRAPH2 : Méthodologie de recherche.....	33
Choix du site et limite de l'étude.....	33
Techniques de collecte des données.....	33
Stratégie de vérification des hypothèses.....	35
Difficultés et limites.....	36
CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE.....	38
SECTION1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	39
PARAGRAPH1 : Présentation et analyse des résultats liés aux conditions d'accès fixés par la CLCAM dans l'obtention du crédit.....	39
PARAGRAPH2 : présentation et analyse des résultats liés à la contribution des crédits octroyés par la CLCAM dans l'accroissement du revenu et la contribution de cet	

accroissement dans l'amélioration de l'alimentation, de l'habitation, de l'accès aux soins de santé des bénéficiaires.....	41
SECTION2 : VALIDATION DES HYPOTHESES, SUGGESTIONS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE.....	52
PARAGRAPH1 : Validation des hypotheses.....	52
validation de l'hypothèse n°1.....	52
Validation de l'hypothèse n°2.....	52
Validation de l'hypothèse n°3.....	53
PARAGRAPH2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre des suggestions.....	53
CONCLUSION	55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	57
ANNEXES.....	a
TABLES DES MATIERES.....	e